

Université Lille II
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

Première année de Master Affaires européennes

Pratiques et usages des professionnels Europe de la ville de Lille: l'explication d'une profession hybride au local

Mémoire préparé sous la direction de Morival Yohann

Présenté et soutenu par Thedrel Simon

Année universitaire 2020/2021

Remerciements

Je remercie chaleureusement ma compagne, mes parents et ma soeur pour leur soutien et leur aide.

Je remercie aussi mon directeur de mémoire Yohann Morival pour ses précieux conseils et sa disponibilité.

Je remercie aussi l'équipe pédagogique qui m'a accompagné dans la fabrication de mon mémoire malgré une année compliquée.

Enfin je remercie les professionnels que j'ai pu interroger pour leur bonne volonté et leur disponibilité.

Plagiat:

"J'ai bien pris connaissance des dispositions concernant le plagiat et je m'engage à ce que mon travail de mémoire en soit exempt".

Table des matières

Remerciements	2
Table des matières	3
Introduction	4
Développement	13
Partie 1) Qui sont les professionnels Europe de la ville de Lille ?	13
I) Qui devient professionnel Europe au local ?	13
II) L'organisation des professionnels Europe dans la ville de Lille	18
Partie II) Comment pratiquer l'Europe ?	22
I) Les transformations liées à la gestion de projets européens	22
1) Un rapport plus ou moins différencié entre pratiquants du projet européen et non pratiquants	22
a) Le partage de la pratique du projet au sein d'une organisation	22
b) Des interactions entre professionnels et non professionnels plus complexes et cadrées	25
2) Un rapport plus ou moins différencié entre pratiquant de projets européens	29
a) Des points communs à la pratique du projet européen	29
b) Une pratique du projet qui peut varier	31
II) La pratique du partenariat	33
1) De la logique partenariale à la coordination d'acteur	34
2) De la logique de réseaux au partage de "bonnes" pratiques	36
Partie III) Que représentent les professionnels Europe et quels sont leurs usages ?	38
I) Se rendre légitime au sein de son "environnement"	39
II) Valoriser la ville de Lille	42
Se valoriser auprès de ses partenaires	42
Valoriser la ville de Lille auprès de l'U-E	45
Conclusion	48
Sources et Bibliographie:	49
Sources:	49
Bibliographie:	49
Annexes:	52
grille d'entretien:	52
Retranscription:	53

Introduction

Dans ce mémoire je souhaite travailler sur les acteurs qui sont en lien avec l'Union Européenne à l'échelle d'une municipalité. Je me suis saisi de ces acteurs au sein de la ville de Lille. La ville étant un organisme local majeur, il me semble alors déterminant de percevoir comment est saisie l'Union Européenne (U-E) à cette échelle. En effet, alors que de nombreux organismes locaux tel que la région, le département, les intercommunalités sont aussi en lien avec l'U-E, j'ai souhaité me diriger vers la ville. Que ce soit la région Haut de France, le département du Nord ou la Métropole Européenne de Lille (MEL), ces trois acteurs locaux sont aussi connectés à l'U-E. Cependant j'ai décidé de me focaliser particulièrement sur la municipalité de Lille pour plusieurs raisons. Premièrement ce n'est pas le premier acteur auquel on peut penser lorsqu'il faut saisir l'U-E au sein de l'échelle nationale et locale. C'est justement dans l'optique d'avoir plus d'éclaircissements quant au rôle de la ville par rapport à l'U-E que je veux situer ce mémoire. Ensuite, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, la ville est un acteur majeur à l'infranational. Donc comprendre comment est saisie l'UE dans la ville permettra d'avoir plus de précisions sur la relation avec l'UE et ses implications à l'infranationale. Le fait d'avoir choisi la ville de Lille n'est pas non plus un choix anodin. Je l'ai choisie non pas seulement car c'est la ville dans laquelle j'étudie, mais aussi et surtout parce qu'il s'agit d'une échelle originale pour parler d'Europe qui n'est pas forcément beaucoup abordée dans les études européennes. Le choix est en réalité assez spécifique. J'aurais pu choisir la région comme l'ont souligné plusieurs des personnes avec lesquelles j'ai eu un entretien. J'aurais aussi pu choisir la MEL en sachant que les enjeux européens sont aussi traités à ce niveau et que les deux entités partagent des compétences. De plus, la MEL et la région opèrent dans des espaces plus larges. Mais ce choix a justement été pris pour son originalité et pour l'observation de cet espace très spécialisé et précis. Tout cela en essayant de savoir en quoi la ville peut se saisir de l'europe, et de voir comment elle le fait ? De plus, la place de la ville de Lille parmi les autres villes françaises n'est pas anodine. Premièrement il s'agit d'une des rares villes à avoir des professionnels dédiés uniquement aux projets européens. Ensuite la place de Lille en tant qu'espace intégré mais aussi faisant partie de nombreux réseaux était aussi primordial. Et enfin la place de la ville de Lille en tant que ville européenne majeure que ça soit par son positionnement géographique proche de la frontière belge mais aussi de

Bruxelles. La ville de Lille apparaissant à la fois comme un centre au niveau local et régional mais à la périphérie de l'Europe par sa différence avec Bruxelles.

Et c'est dans ce but que j'ai réalisé ce mémoire afin de mettre en lumière l'activité de ces professionnels Europe travaillant dans un espace si particulier.

Ainsi dans la continuité des travaux consacrés à l'Europe au microscope du local (Pasquier et Weisbein, 2004) au numéro 12 de la revue *Politique européenne* je vais démontrer en quoi la saisie de l'Europe par le micro est importante. Dans mon mémoire il est bien question de connaître les acteurs qui font l'Europe dans la ville ? Ainsi comme nous le dit Pasquier l'important est de saisir « par le bas » (Pasquier, 2003a) ; en effet nous sortons de la dynamique des relations “top down” souvent décrit par le passé dans les études européennes décrivant les relations entre centre et périphérie de l'Europe écartant alors souvent des dynamiques propres aux espaces. Cette étude participe alors à l'observation d'un processus d'europanisation dans le sens où “l'intégration européenne est traitée comme la variable indépendante de l'analyse afin d'expliquer son impact sur les États membres et leurs politiques ainsi que l'adaptation du niveau national” (Jacquot, Woll, 2004b, 9). Cependant il ne s'agit pas d'un sens univoque du haut vers le bas. En effet on va plutôt se focaliser sur l'interaction entre construction européenne et les changements induits. Tout cela en incluant des dynamiques du haut vers le bas mais aussi du bas vers le haut. Et dans notre cas un impact majeur sur le local.

Pasquier et Weisbein mettent en avant la nécessité d'un “changement de focal” pour centrer sur ces acteurs locaux et saisir comment ces acteurs réagissent et adoptent une configuration politique particulière par rapport à l'Union Européenne. Cependant ils n'oublient pas que ces espaces au niveau micro ne sont pas clos et décrivent même des espaces ouverts, de relations, d'échanges. Ce qui laisse penser que la ville et les acteurs qui la composent ne travaillent pas pour l'Europe dans un cercle restreint.

Une autre dimension qui semble primordiale aux deux auteurs concerne l'étude des acteurs par le prisme de la sociologie. En effet, l'analyse par les acteurs permet de nous éloigner des processus institutionnels qui ont sans cesse structuré le champ d'étude de l'intégration européenne, une idée mise en avant par Sabine Saurugger. Avec l'étude des acteurs par la sociologie on peut voir “les individus en interactions, les échanges, les mécanismes de coordinations, la formation de groupes...” (Sabine Saurugger 2008) permettant d'observer sous un autre angle d'autres phénomènes européens. Une approche qui semble en parfaite adéquation avec l'étude par le micro et l'infranational notamment lorsque l'on cherche à

identifier des acteurs, décrire un espace. Mais aussi lorsque l'on cherche à savoir comment l'espace est saisi, quelles sont les positions sociales des acteurs dans l'espace ? Comment ces acteurs dépassent-ils ces frontières et en quoi ont-ils des relations et échanges qui traversent les espaces ? Et enfin comment ils se valorisent et comment sont-ils contraints ? Ainsi l'intérêt en adoptant une posture sociologique par les acteurs va permettre de comprendre l'intégration européenne et de savoir comment s'imposent des normes et idées aux acteurs locaux mais plus que cela de saisir comment les acteurs locaux se positionnent et saisissent l'U-E. L'idée est alors de renverser le positionnement pour saisir l'Europe. Car ce sont ces acteurs qui mettent en œuvre l'UE, et c'est par ce biais que je vais pouvoir traiter de ce qu'il se passe au niveau micro. Une dynamique mise en avant par Sabine Saurugger, Romain Pasquier et Julien Weisbein entre autres quand ils se demandent comment ces acteurs sont socialisés à des normes européennes et comprendre comment ces normes ont des effets. Cependant l'auteur, à l'appui de problématiques soulevées par Andy Smith, nous dit bien que cette analyse ne doit pas effacer la multiplicité d'acteurs faisant face à ces normes, et que ces derniers ne doivent pas être enfermés dans des blocs, ayant des pratiques, des ressources différentes et évoluant dans divers milieux ne représentant donc pas un milieu homogène. C'est en cela que l'étude par le micro est un atout primordial pour l'étude par la sociologie des acteurs permettant d'observer ces nombreuses distinctions.

Tout cela en sachant que les études par le micro et la sociologie des acteurs est une dimension des études européennes à la recherche de travaux montrant la multiplicité d'acteurs au niveau infranational.

Mais par-delà le fait de s'intéresser à la sociologie des acteurs, et donc par conséquent m'intéresser aux acteurs dans la municipalité de Lille, l'intérêt est de percevoir leurs actions et comment font-ils l'Europe concrètement ? C'est dans cette dynamique que je souhaite saisir les usages et pratiques des acteurs de la municipalité de Lille.

Rebecca Adler-Nissen met en évidence plusieurs intérêts à saisir l'Europe par les pratiques. Premièrement elle nous dit que cela permet de "démystifier une apparente stabilité sociale d'un espace" (Rebecca Adler-Nissen, 2016). Ainsi faire un zoom sur les pratiques permet de voir ce que font réellement les acteurs. Par conséquent, on peut plus facilement observer comment les acteurs pratiquent l'Europe et en font usage et aussi qui peut en faire usage ? De plus cette approche permet de sortir du dualisme dans lequel certains chercheurs se sont enfermés à savoir si les acteurs sont dirigés par leurs idées ou par leurs intérêts. Une

logique dont nous nous éloignons dans ce devoir. Et enfin, l'approche permet aux chercheurs et à moi-même de se rapprocher de ceux qui font l'Europe, au niveau local, dans la ville de Lille dans mon cas. Cependant il ne faut pas oublier que saisir l'Europe par les pratiques peut avoir pour effet la difficulté de monter en généralité, une tendance qui peut être dépassée si l'on individualise pas totalement les acteurs et leurs pratiques.

C'est dans cette tendance que s'inscrivent les travaux de Jacquot Sophie et Cornelia Woll, définissant les usages et pratiques de la manière suivante « les usages recouvrent des pratiques et des interactions politiques qui s'adaptent et se redéfinissent en se saisissant de l'Europe comme d'un ensemble d'opportunités de nature diverse – institutionnelles, idéologiques, politiques, organisationnelles » (Jacquot, Woll, 2004b, 9).

L'intérêt en passant par cette définition et cette approche analytique est de dépasser le clivage constructiviste et rationnel. Ainsi avec cette approche on considère que l'on peut observer des actions stratégiques chez nos acteurs locaux européens tout en sachant les contraintes institutionnelles qui s'imposent à eux. C'est à dire qu'en adoptant cette posture sociologique nous n'oublions pas de comprendre les tensions et comment les acteurs sont encadrés mais aussi de comprendre leur appropriation, leur réinterprétation des normes et contraintes qui s'imposent à eux. Ainsi plus que de savoir ce qu'ils font de l'Europe il est question de savoir leurs usages de l'Europe. Or en se saisissant de la notion d'usages on laisse alors place à un grand nombre de pratiques. Et c'est dans cette dynamique qu'on peut voir la pluralité d'acteurs qu'il peut y avoir en jeu.

Les auteurs ayant catégorisé 3 grands usages selon leur fonctionnalité. Les usages cognitifs, les usages stratégiques et les usages de légitimation.

Et par conséquent s'il y a des usages variés de l'Europe alors qui peut en faire usage ?

L'idée ici est alors de voir ceux qui en font les usages mais surtout comment ils en font usage.

C'est donc à travers leurs usages, leurs pratiques et leurs interactions que nous allons voir au travers de ce mémoire en quoi les professionnels de la ville de Lille sont les exemples types d'une profession Europe hybride au local ?

Comme dit précédemment je vais pouvoir m'intéresser à la sociologie des acteurs, où l'intérêt est de percevoir et de décrire des phénomènes propres à cet espace et aux positions sociales qu'ont les acteurs dans cet espace. Il s'agit alors d'observer leurs places, rôles, usages et pratiques mais tout cela dans le but de comprendre la structuration des

professionnels de l'Europe à l'échelle de la ville. On a alors pu observer précédemment en quoi il peut s'avérer complexe de comprendre qui se saisit de l'Europe et c'est dans cette dynamique que je souhaite observer la pluri dimensionnalité des acteurs qui composent cet ensemble.

Etudier les professionnels de l'Europe est un domaine qui a été traité dans le champ de la science politique et de l'Union Européenne. Or je pense que mon texte peut servir de continuité à ces travaux pour pouvoir comprendre et saisir la complexité de ce champ professionnel et notamment dans la ville de Lille.

Ainsi l'important va être de pouvoir identifier ces pratiques à l'aide des professionnels que j'ai pu interroger. L'une des complexités à laquelle je vais devoir faire face concerne le fait de savoir à quel point leurs pratiques vont faire en sorte de définir une nouvelle catégorie de professionnels de l'Europe à l'échelle de la ville. Ainsi à travers mes entretiens je vais tenter d'observer leur organisation, la façon dont ils opèrent, les relations particulières qu'ils ont entre eux, leur positionnement dans l'organisation, les contraintes auxquelles ils font face. C'est donc dans la continuité des travaux présentés dans le numéro 57 de la revue Politique européenne dédiée à la gestion infranationale des affaires européennes que je vais tenter d'ancrer mon devoir mais aussi d'apporter à travers cette monographie des réponses supplémentaires concernant l'identification de professionnels de l'Europe dans la municipalité de Lille.

Il est intéressant de voir à quel point il peut être complexe d'identifier des professionnels de l'Europe au niveau institutionnel infranational. Ainsi j'ai commencé mes recherches sur les sites des villes, une première approche qui m'a permis d'observer comment la ville se représente elle-même et comment elle fabrique ou non des graphiques ou tableaux pour représenter son fonctionnement. Ce qui me permettrait de voir si je peux observer un service qui serait en lien avec l'Union Européenne. Une première approche qui me permet donc de voir en quoi une dimension européenne peut être reflétée ou non sur le site des villes et sur l'activité de ses acteurs. Puis de voir si l'accès à ces données peut me donner à voir ce champ de professionnels et de les contacter. Car en réalité cette première approche m'a appris que je ne pouvais pas avoir accès à un organigramme détaillé du personnel travaillant sur l'Union Européenne dans la ville. Cependant cela m'a permis d'avoir des coordonnées. Et c'est par ce biais que j'ai pu contacter des professionnels de la ville et ainsi avoir un premier contact. Le fait de devoir contacter les personnes chargées des affaires européennes au niveau de la ville m'a paru primordial. J'ai donc réussi après

quelques mails à contacter la responsable des projets européens à la ville de Lille. Il est ici important de mentionner que j'ai pu établir une liste de personnes qui peuvent être considérées comme professionnels européens par leurs pairs et par les acteurs eux-mêmes. Ce n'est donc pas à travers une liste critériée que j'ai effectué cette sélection mais à travers la représentation des acteurs. Une dimension qui est à prendre en considération.

C'est dans cette optique que j'ai réalisé un entretien préliminaire. En effet, la méthode par entretien me semblait être la plus pertinente et la plus réalisable. Premièrement car la méthode par entretien permet réellement de questionner sur les pratiques. Cela permet de voir comment l'acteur se positionne, mais aussi de savoir comment il se représente. De plus, l'entretien permet de pouvoir questionner précisément sur les pratiques et quels sont leurs réels usages, dans notre cas leurs usages de l'Europe.

Sachant en plus que durant cette période de pandémie les entretiens à distance sont possibles et offrent parfois même plus d'opportunités. Même si il est important d'ajouter que le rapport enquêteur et enquêté (Bourdieu, 1993) n'est pas le même à distance à travers un écran en étant chez soi qu'en étant en face à face dans un endroit inconnu ou non.

Il est aussi important d'ajouter que cet entretien m'a permis d'établir une grille de questions. J'ai pu choisir mes questions à l'avance et construire une grille adaptée à mes questionnements que ce soit par rapport aux spécialités de ces professionnels ou la spécialité de leurs pratiques. Cela m'a aussi permis de pouvoir redire les mêmes questions à chaque entretien et par conséquent choisir de quoi la personne interrogée va me parler. Mais aussi de faciliter les possibles liens entre les entretiens. Puisque dans mon cas j'ai choisi l'entretien semi directif. Un type d'entretien qui me semble être l'outil adapté pour saisir les pratiques des acteurs. Ces derniers devant répondre à des questions sur les pratiques qu'ils ont mais aussi, pouvant à travers leurs expériences et récits, me décrire leurs pratiques. Ainsi ce type d'entretien me permet une certaine ambivalence entre le fait de cadrer et structurer l'entretien pour avoir le plus possible de lien avec le thème de mon mémoire mais aussi laisser des marges de manœuvre à mes interlocuteurs pour qu'ils s'expriment et partagent avec moi leurs expériences.

Cependant pour l'entretien préliminaire je n'avais pas réalisé de questionnaire en lien avec les pratiques. Ce qui est dû notamment au fait que je n'avais pas de sujet défini à ce moment. Mais aussi car je n'avais pas de représentations claires concernant les services de la ville en lien avec l'U-E. Ainsi l'entretien préliminaire avait pour but d'avoir un premier contact avec la ville et une première vision d'ensemble. Ce premier entretien m'a donc

permis de mieux comprendre le fonctionnement des services de la ville, mais aussi d'avoir une meilleure compréhension sur comment et en quoi la ville de Lille est un acteur en lien avec l'Union Européenne. Et par conséquent, en quoi les acteurs qui la composent peuvent m'aider à répondre à ma problématique ? Cet entretien a alors en partie joué sur la construction de mon sujet à m'orienter sur les professionnels de l'Europe, un choix aussi induit par mon directeur de mémoire.

Durant cet entretien préliminaire j'ai appris que pour la ville de Lille ce sont majoritairement deux services qui traitent des affaires européennes et auxquels je peux m'adresser. Soit le service des projets européens soit le service des relations internationales. Or nous le verrons plus tard, certains postes sont liés à l'Union Européenne mais ne sont pas dans ces services. Autrement dit, il fallait faire attention à ne pas restreindre son analyse au plus visible et à ce qui semble être des métiers de l'Europe au premier abord.

Par la suite, j'ai donc réalisé 5 entretiens avec 4 nouveaux professionnels de la ville. Dont un nouvel entretien avec la personne avec laquelle j'avais réalisé un entretien préliminaire et avec 4 nouveaux individus. Les entretiens ont été réalisés à distance en visio conférence sur ordinateur ou alors par appel téléphonique. Les entretiens ont duré entre 26 et 56 minutes et pas forcément avec une webcam. Ils ont par contre tous été enregistrés et en partie retranscrits. Ces entretiens ont eu lieu, chronologiquement, avec une responsable projets européens rattachée à la direction générale. Une chargée de mission responsable de la coopération avec les villes jumelées en Europe au service relations internationales. une chargée de projet européen chargée du projet MOLOC (Morphologies Low Carbon) rattachée au service urbanisme. La chef de service relations internationales. Et la coordinatrice du projet européen SHICC (Sustainable Housing for Inclusive and Cohesive Cities) rattachée au service habitat.

Lors des demandes d'entretien j'ai dû fournir une seule fois les questions que j'allais poser en amont. Sinon dans les autres cas les entretiens se sont déroulés sans que les personnes entretenues soient potentiellement "préparées". C'est-à-dire en ayant connaissance des questions.

Durant les entretiens j'ai rappelé le cadre pour lequel je réalisais les entretiens. Soit je le faisais naturellement, soit cela m'était demandé par les professionnels. Notamment pour

avoir des repères et savoir pourquoi ils devraient répondre à mes questions concrètement. En rappelant notamment mon sujet de mémoire, certains professionnels étaient étonnés de mon choix de sujet sur les professionnels de l'Europe dans cet espace. Notamment concernant les personnes du service relations internationales. Un fait qui peut s'expliquer par le fait que leur fonction serait les plus "éloignés" de ce qu'on peut imaginer comme étant un métier de l'Europe.

Lors des entretiens la question avec laquelle j'ai eu le plus de difficultés concernait une question portant sur leur origine sociale et la profession de leurs parents. Une difficulté qui peut s'expliquer par deux facteurs. Premièrement le fait que les acteurs ont parfois du mal à comprendre les liens possibles entre la profession de leurs parents et la leur. Et surtout que cette question était assez éloignée des questionnements sur les pratiques professionnelles et du sujet principal.

Cependant, cela ne m'empêche pas d'aborder la question de leur "origine" par leur parcours professionnel, et surtout leurs interactions.

Tous les entretiens se sont très bien passés. Ils se sont généralement déroulés dans l'ordre des questions. De plus, je n'ai eu aucun refus et tous les professionnels ont répondu à toutes mes questions.

Pour développer mon raisonnement autour de l'observation d'une profession Europe hybride dans la ville de Lille ce mémoire sera articulé en 3 grands axes. Une première partie sera construite pour comprendre qui devient professionnel européen à la municipalité de Lille. Avec une première sous partie concernant le profil social des professionnels d'Europe et leurs trajectoires mettant en avant leurs similarités et différences dans leur socialisation. Et une seconde sous partie sur leur organisation dans la ville et la compréhension des espaces et services dans lesquels évoluent ces professionnels.

Dans une seconde partie nous aborderons la question des pratiques de nos professionnels Europe. Nous mettrons en avant deux pratiques principales. Dans un premier temps la pratique du projet. Où nous observerons la façon dont la pratique du projet et plus spécifiquement comment la pratique du projet européen a transformé les organisations dont la municipalité de Lille. Puis de voir comment la pratique du projet européen a conduit à des différences avec ceux qui ne le pratiquent pas et qui perçoivent voir même subissent aussi les contraintes liées aux projets européens. Et enfin que même au sein des professionnels Europe pratiquant le projet européen il y a des similarités et des différences.

Puis dans un second temps la pratique partenariale. En mettant en avant dans un premier axe que la logique partenariale n'est pas propre aux métiers de l'Europe. Mais dans un second, que la pratique partenariale avec l'influence de l'Union Européenne conduit à certaines spécificités telles que les logiques de réseaux et de "bonnes pratiques".

Enfin dans une troisième et dernière partie nous nous focaliserons sur ce que représentent les professionnels Europe et quels sont les usages qu'ils font de l'Europe. Une première sous partie questionnera leur intégration au sein de la municipalité et comment les professionnels se rendent-ils légitimes aux yeux des acteurs qui les entourent ? Puis dans un second axe comment ils promeuvent la ville de Lille auprès de ses partenaires mais aussi auprès de l'Union Européenne.

Développement

Partie 1) Qui sont les professionnels Europe de la ville de Lille ?

1) Qui devient professionnel Europe au local ?

Avant de nous concentrer sur les usages et pratiques des professionnels nous allons d'abord observer qui sont les professionnels dont nous allons parler et d'où viennent-ils ?

Car avant même de comprendre les activités que font ces derniers, il est nécessaire d'analyser leurs profils sociaux.

A l'aide des entretiens que j'ai pu mener j'ai réussi à récolter des données sur leurs études supérieures et leurs précédentes professions. Ainsi j'ai pu tenter de retracer leurs parcours scolaires et professionnels. Des données que j'ai pu placer dans le tableau 1.

Tableau 1

Profession actuelle et principale	Activité secondaire	Etude supérieur	Premier emploi	Deuxième emploi	Troisième emploi	Quatrième emploi
Responsable projets européens, rattachée à la direction projet de la direction générale des services de la ville de Lille	Evaluateur pour le programme Erasmus	Master en politiques et programmes de l'Union Européenne de l'université d'Aix en Provence	Ingénieur projet européen pour le programme erasmus	Volontaire international en ambassade pour la coopération universitaire	Ingénieur projet européen à l'université de Reims	Directrice adjointe puis directrice des relations internationales de l'université de Reims

Chargée de mission, coopération ville jumelée européenne; rattachée au service relations internationales de la ville de Lille		Master 2: Relations Interculturelles et Coopération internationale à Lille 3	Enseignante en langue étrangère et responsable d'événements culturels à l'institut français en Serbie	Milieu associatif	Responsable de développement au pôle régional de musique actuelle. (avec lien Interreg)	
Chargée de projet européen - MOLOC rattachée au service urbanisme à la ville de Lille		IEP Bordeaux M1 Affaires publiques M2 urbanisme	Offre volontariat "interreg volunteer youth" entre le stage et l'emploi. Dans les Alpes franco-italiennes	Embaucher dans le programme en tant qu'assistante		
Chef de service relations internationales à la ville de Lille		IEP Toulouse puis Master droit international public	Ambassade	ONG internationale	ONU	Chargée de mission relations internationales à la ville de Lille au service relations internationales

						es
Coordinatrice du projet européen SHICC rattachée à la direction habitat à la ville de Lille		Licence LLCE d'anglais à la faculté de Lille 3. Puis master en administration territoriale, mention science politique, spécialisé en ingénierie de projet et politique urbaine et sociale (lille 3/lille 2)	Chargé de mission logement peuplement à la direction de la ville de Lille / direction habitat	Responsable administratif et financier dans la direction habitat		

A l'aide du tableau 1 on peut se rendre compte qu'il existe des similitudes et des différences entre les différents profils de professionnels que j'ai pu interroger. En effet, bien que nous n'ayons qu'un échantillon de 5 professionnelles différentes et qu'il paraît difficile de monter en généralité il est tout de même possible de dégager des tendances, sans pour autant tirer de conclusions hâtives. Nous verrons dans un premier temps quelles sont leurs principales caractéristiques communes en tant que professionnelles de l'Europe. Puis dans un second temps, ce qui diffère et en quoi cela peut contribuer à la vision hybride que l'on peut avoir sur les professionnels européens.

Premièrement on se rend compte que parmi les 5 personnes interrogées, les 5 ont fait des études supérieures et sont titulaires d'un master. Nos professionnelles ont donc toutes un capital scolaire fort. Ainsi on peut s'apercevoir que ces capitaux scolaires sont valorisés et

se recomposent dans les métiers de l'Europe au local dans le cas de la ville de Lille. En effet le capital scolaire se trouve d'autant plus valorisé puisque l'on observe que chacune des personnes ont réussi à trouver un emploi dans la continuité de leurs études.

Ensuite on peut voir que l'ensemble des personnes sont fortement dotées en capital international. Que ce soit parce que leurs études sont en lien avec l'international et que leur capital scolaire a renforcé leur capital international. On peut alors voir par ce biais que ces capitaux ne fonctionnent pas en vase clos et s'auto-alimentent. Mais aussi après leurs études, que ce soit en effectuant des stages ou des emplois à l'étranger ou alors en ayant des premiers emplois en lien avec l'international. On s'aperçoit que 4 des 5 individus ont effectué des études en lien avec l'international. Et concernant leur premier emploi c'est aussi 4 personnes sur 5 qui ont eu un premier emploi en lien avec l'international. On constate alors dans le travail de l'Europe au local les professionnels sont fortement dotés en capital international que ça soit dans leurs études et ou dans leur premier emploi. Ainsi on peut voir une accumulation de ce capital, une accumulation qui par la suite est recomposée dans le secteur professionnel européen. Ainsi travailler au local n'est pas synonyme de développement moins prononcé d'un capital international et que ce dernier se recompose et s'emploie parfaitement au local.

Il est aussi intéressant de voir que sur les 5 personnes interrogées 5 sont des femmes et donc que l'entièreté des professionnelles sont des femmes. Il y a donc une claire surreprésentation. Ainsi même si nous ne sommes pas sur un échantillon significatif cela rejoint tout de même les données de Sébastien Michon¹ concernant la forte représentation des femmes dans l'Europe au local. Un phénomène n'étant cependant pas encore totalement expliqué sociologiquement.

Enfin il reste un point majeur qui concerne l'ensemble des professionnelles. C'est que tous les individus ont eu un premier emploi dans le public ou dans les affaires publiques et qu'aucun ne soit passé dans le privé avant d'arriver dans la ville de Lille. On constate alors que les individus étant dans le public ont tendance à y rester et c'est ce que nous décrit Sébastien Michon parlant d'une faible "circulation" entre les espaces du local.

¹ Michon, Sébastien. « Loin des yeux, loin du cœur de l'Eurocratie. Enquête sur des auxiliaires de l'Europe au local-national en France », Politique européenne, vol. 57, no. 3, 2017, pp. 22-52.

Cependant on s'aperçoit qu'à travers nos exemples qu'il y a tout de même des différences entre les personnes pratiquant l'Europe dans la ville. Premièrement on se rend compte qu'ils n'ont pas tous les mêmes trajectoires professionnelles et que dans notre cas on observe tout de même des circulations entre les espaces. On se rend compte que les expériences des professionnelles ont été multiples. Certaines sont passées par le milieu éducatif et universitaire avant de rejoindre la ville. D'autres sont passées par des services de l'Etat, travaillant notamment en ambassade. Ou encore par des organismes internationaux. Ainsi si on avait pu avoir un échantillon plus large comme avec l'étude de Sébastien Michon on aurait pu voir cette faible circulation or on s'aperçoit ici qu'il y a tout de même circulation.

De plus, on se rend compte que tous les individus n'ont pas eu directement un lien avec l'Europe.

Premièrement on voit que tous n'ont pas fait d'études en lien avec l'Europe et ce n'est en réalité qu'une personne sur les 5. On s'aperçoit alors qu'avoir un capital international et être titulaire d'un bac+5 peut compenser. Ce qui veut dire à l'opposé que les études européennes ne sont pas nécessaires pour pratiquer l'Europe au local.

Ensuite on s'aperçoit que pour seulement deux d'entre elles, leur premier emploi a été en lien avec l'Union Européenne. La professionnalisation aux métiers Europe peut alors être plus tardive et n'est pas forcément déterminée par le premier emploi. Ici il est alors important de noter que ce capital Europe, lorsqu'on le pratique au local, peut être acquis sur le tard. C'est donc loin d'être impossible que de pratiquer l'Europe dans la ville en ayant que très peu pratiqué l'Europe dans ses études ou dans sa carrière. Cependant cela doit être compensé par d'autres éléments : un fort capital scolaire, un fort capital international et ou une expertise dans les projets européens et ou dans un domaine technique etc. Des éléments que nous aborderons plus en détails sur la pratique de l'Europe au local dans la deuxième partie.

Ainsi avec le fait d'avoir des difficultés à repérer un profil type parmi les professionnelles et avec les observations faites concernant le rôle des études et du premier emploi on vient à aborder la volonté de l'accession aux métiers européens au local. On se centre ici sur l'aspect vocationnel. On se demande s'il y avait une volonté de travailler dans l'Europe au local. Et à l'aide des observations que l'on vient de réaliser on se rend compte qu'en

réalité on ne peut pas voir de réelle vocation à pratiquer l'Europe au local. Ainsi à part pour la personne ayant réalisé ses études et son premier emploi en lien avec l'Europe, il paraît difficile de mettre en avant une vocation à la pratique de l'Europe au local. Un constat encore mis en avant par Sébastien Michon.

Enfin, dernier élément, les professionnelles de la ville de Lille ne sont pas que des lilloises. En effet parmi les personnes interrogées on voit que ces dernières viennent de plusieurs autres villes de France et même une de l'étranger. On peut donc constater à l'aide de cet échantillon réduit une certaine mobilité. Et que contrairement à l'idée que l'on pourrait se faire du travail au local où l'on reste travailler là où l'on fait ses études par exemple. Et bien au contraire, dans notre cas on observe des professionnelles qui ont effectué des mobilités pour travailler au local. Les deux ne sont donc pas opposés.

Ainsi à l'aide de l'observation des différents profils de professionnels nous avons pu observer que bien qu'il existe des caractéristiques similaires aux professionnelles Europe de la ville de Lille. Tel que le partage d'un même niveau de capital scolaire ou alors de capital scolaire. Or il se trouve que les individus ont tout de même des profils variés. On peut alors voir qu'ils peuvent avoir des trajectoires différentes avec des parcours différents, venant de villes différentes. De plus on s'est aperçue que même si elles sont désormais pratiquantes de l'Europe on s'aperçoit qu'en réalité ces professionnelles n'avaient pas forcément une vocation liée à l'Europe et ne se sont pas tout de suite tournées vers l'Europe. Par conséquent, ces professionnelles ont eu des carrières différentes. Or on va pouvoir observer qu'après avoir rejoint la ville de Lille les différences entre les professionnelles et leur position dans l'organisation ne va pas forcément tendre à leur "rapprochement".

II) L'organisation des professionnels Europe dans la ville de Lille

Lorsque j'ai décidé d'interroger les professionnelles de la ville de Lille, il fallait pouvoir décrypter le fonctionnement et l'organisation de ces professionnelles.

En effet, j'ai pu m'apercevoir qu'elles n'évoluent pas dans les mêmes espaces. Ainsi alors que l'ensemble des travailleurs Europe pourrait exercer leur activité dans le même service, ceux-ci se trouvent en réalité séparés. Ainsi on observe une fabrique des professions Europe adaptée à l'organisation municipale. Où chaque ville décide de l'organisation de ses services et plus précisément c'est le conseil municipal qui décide. Ce qui n'échappe pas à l'organisation des services et des professionnels en lien avec l'Europe.

Dans le cas de la ville de Lille on observe quatre différents types d'espaces dans lesquels peuvent évoluer ces professionnels. Premièrement le service projet européen, composé de la responsable des projets européens que j'ai pu interroger. Ce service dans la ville de Lille est rattaché à la direction générale des services. Deuxièmement, le service relations internationales. Il est composé de 3 chargés de mission et 1 chef de service. J'ai pu interroger la chargée de mission en charge de la coopération avec les villes jumelées en Europe et la chef de service. Troisièmement, au sein d'autres services de la municipalité comme dans la direction habitat avec le projet SHICC et dans le service urbanisme avec le projet MOLOC où respectivement j'ai pu interroger une coordinatrice de projet et une chargée de projet. Et quatrièmement les autres services ne sont pas forcément en lien avec un projet européen mais inscrits dans des logiques partenariales et ou de réseaux en lien avec l'Europe.

Ainsi les services n'ont pas la même place dans la structuration de la municipalité mais n'ont aussi par le même rapport à l'Europe. Alors que le service projet européen se situe dans la direction générale, on peut en déduire la portée plus "globale" et transversale du service et de la profession. Le service n'étant pas destiné à un service en particulier et étant dans la direction générale il peut alors s'adresser à l'ensemble des services. De plus, il est entièrement dédié aux projets européens.

"Comme je n'appartiens pas à un service mais à la direction générale, oui. Surtout que sur ces projets européens on va souvent être sur des projets transversaux et faire intervenir plusieurs services."

"l'approche de voir tous les services de la ville et leur permettre aussi de travailler entre eux. Et des fois ça peut être aussi intéressant."

Extraits d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Concernant le service relations internationales, celui-ci est un peu plus autonomisé. En effet, formant un service à lui seul, ayant ses propres missions. Le service est plus rarement en rapport avec l'Europe. De plus, structurellement il se trouve plus écarté des autres services de la ville. Même si comme me le confiera la chef des relations internationales, le service garde la volonté de travailler avec les autres services.

“un enjeux en interne est la mobilisation de nos collègues... un service en transversalité et complémentarité avec tous les services de la ville.”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Les projets et professionnels chargés de projets dans les autres services se retrouvent plutôt isolés. En effet, bien qu'il demeure un contact avec la responsable projet européen, une fois lancé, le projet se trouve au final être très sectoriel et encastré dans le service dans lequel il est développé. De plus, la pratique de l'Europe est limitée dans le temps ce qui est propre au projet européen et ne se fait donc qu'autour du projet et ne concerne pas l'ensemble du service.

Enfin pour les services inscrits dans des logiques de réseaux. Eux aussi peuvent se retrouver plus ou moins isolés des autres services. Même si ces réseaux durent dans le temps leur pratique de l'Europe est très variable et dépend de l'intensité des relations avec d'autres services en Europe qui peut varier selon de multiples facteurs (volontés politiques, organisation administrative, opportunités etc).

Ainsi au sein de la municipalité les différents professionnels évoluent dans des services différents étant plus ou moins en contact avec l'Union Européenne et ne travaillant donc pas forcément avec les mêmes personnes au quotidien. Ils se retrouvent alors dans des sphères de socialisation et d'interaction différentes. L'idée d'une promiscuité entre les professionnels pratiquant l'Europe ne correspond pas à la réalité de ces acteurs.

De plus, comme on peut le voir avec les intitulés de leur emploi, ils n'exercent pas les mêmes fonctions et pas au même degré de responsabilité. En effet, un chef de service, un chargé de mission et un coordinateur n'ont pas les mêmes tâches. Et cela qu'il s'agisse de fonctions liées ou non à l'Europe.

On a donc pu voir que les différentes professionnelles évoluent dans des espaces distincts or il se trouve, qu'au sein même de ces espaces, la place de l'Europe est différente. Nous avons pu observer, en surface, que pour le service projet européen et les deux autres projets, l'Europe est au cœur de leur activité, cependant ils évoluent dans des espaces où la place de l'Europe est différente. L'une travaillant seule dans un service dédié à l'Europe et les deux autres professionnelles travaillant dans des services techniques. Tandis que pour le service relations internationales l'Europe ne représente qu'une partie de son activité.

La pratique de l'Europe n'étant donc pas homogène parmi les services et entre professionnels, nous verrons plus en profondeur dans la seconde partie, la manière dont les professionnelles pratiquent l'Europe.

Ainsi nous avons pu observer que dans la construction des services et la façon dont la ville de Lille traite les affaires européennes, ces dernières étaient en réalité diluées dans plusieurs secteurs, et que la pratique de l'Europe pouvait se faire dans différentes sphères. Les professionnels de l'Europe n'évoluent donc pas dans les mêmes espaces.

Par conséquent, alors que nous avons pu observer que nos professionnels n'avaient pas les mêmes profils et des trajectoires différentes. Puis qu'ils n'évoluent pas dans les mêmes espaces avec des interactions qui peuvent parfois être limitées. Nous allons observer dans la prochaine partie comment ils peuvent pratiquer l'Europe. Et en quoi ces derniers peuvent ou non se rapprocher par leur pratique de l'Europe.

Partie II) Comment pratiquer l'Europe ?

L'Union Européenne a été un vecteur de création d'emploi et a poussé à ce que les acteurs nationaux comme locaux s'adaptent pour pouvoir pratiquer l'Europe. Ainsi nous verrons à travers deux premières sous-parties comment les professionnelles de la ville de Lille, que j'ai pu interroger, pratiquent l'Europe. Nous observerons cette dynamique à travers la gestion des projets européens et la logique partenariale.

I) Les transformations liées à la gestion de projets européens

Concernant la logique de projet, elle s'est mise en place à partir de la fin des années 70. C'est notamment avec l'imposition du New public management et la nouvelle gestion des administrations publiques que le mode par projet s'installe dans l'ensemble des administrations. Concernant l'Union Européenne la projectification est strictement appliquée à partir de la fin des années 80. On peut alors qualifier l'UE de "strong generator" (Büttner Sebastian M 2016). L'UE va participer grandement à la prolifération du projet dans tous les espaces publics et donc dans les politiques publiques. Et c'est avec l'application de la politique de cohésion et de l'Acte unique européen mettant en place trois fonds que sont, le fond européen de développement régional (FEDER), le fond social européen (FSE) et le fond de cohésion, que l'UE va être amenée à collaborer avec de nouveaux acteurs. La collaboration avec ces nouveaux acteurs va alors enclencher la création d'une multitude de nouveaux emplois et de nouvelles professions. Ce qui va pousser ces institutions publiques locales à s'adapter, mais aussi entraîner de nouvelles pratiques. Ces pratiques peuvent alors provoquer une plus ou moins grande distance entre les professionnels et dans notre cas entre les professionnels de la municipalité.

1)Un rapport plus ou moins différencié entre pratiquants du projet européen et non pratiquants

a)Le partage de la pratique du projet au sein d'une organisation

Pour expliquer les changements induits par les projets dans une organisation je vais me baser sur deux principaux auteurs. Il s'agit de Mats Fred sur les municipalités suédoises et Christophe Midler sur l'entreprise Renault. Les deux auteurs ayant une vision assez différente de l'impact du projet. Tout cela en intégrant leurs explications dans mon étude de cas. En effet, malgré qu'ils aient des visions qui peuvent diverger ils partent tous les deux du postulat que le mode par projet a modifié les administrations publiques et à participé à la fabrique d'une administration moins rigide. Avec d'un côté l'émergence d'une administration guidée par le projet et de l'autre une administration permanente qui s'en trouverait modifiée. Cependant entre les deux auteurs les rapports entre les pratiquants des projets, ceux participants à cette nouvelle administration, et les pratiquants faisant partie de l'administration traditionnelle ne sont pas les mêmes. Ce qui a des conséquences mais pas les mêmes pour nos auteurs.

Mats Fred nous dit qu'il observe la mise en place « d'organisations poreuses » : ces nouvelles organisations publiques de gestion administrative sont à la fois stables et structurées, car ayant conservé des caractéristiques des organisations permanentes, mais également maintenant flexibles et temporaires. Les institutions ont en effet une partie encore permanente, pour assurer à la fois une continuité et une stabilité, et une partie plus malléable, moins raide, une partie chargée des projets.

Mais plus précisément il considère qu'il va y avoir une influence entre les deux parties, créant plus de flexibilité dans la partie plus rigide et une institutionnalisation de la partie projet. Pour lui le phénomène de projectification en tant que changement organisationnel des institutions va induire la formation des fonctionnaires et la création d'un langage commun qui vont avoir un impact sur le style et le mode de travail de l'ensemble des fonctionnaires. Ils sont donc en quelque sorte tous formés au mode par projet, ce qui va entraîner un changement organisationnel des institutions.

Il parle dans un premier temps d'une routinisation de la pratique, mais une routinisation partagée par l'ensemble des personnels de la municipalité. Cette routinisation passe alors par l'institutionnalisation du mode de fonctionnement par projet. Dans notre cas, l'institutionnalisation va s'opérer par la mise en place du rôle de responsable projets

européens et donc du service projet européen. Et c'est par sa dimension horizontale et sa place dans la direction générale, dont nous avons pu parlé précédemment, que cela va contribuer à ce que l'ensemble de l'administration, dont l'administration permanente, s'adapte. Par conséquent avec l'établissement de ce service tous les autres services peuvent désormais considérer les projets européens comme un possible mode de fonctionnement plus durable. Ainsi la responsable projet européen par son poste plus durable et horizontal peut être amenée à rencontrer n'importe quel service et partager la pratique du projet européen et de l'autre côté les autres services peuvent considérer l'exercice de sa fonction comme faisant partie intégrante de la municipalité.

En plus de l'institutionnalisation, l'auteur nous parle aussi du partage d'un même langage autour de la notion de « sensemaking ». En effet, nos professionnels Europe pratiquant le projet ont la volonté et doivent donner du sens à la pratique du projet. Cependant pour l'auteur cela ne se fait pas seul. C'est donc dans l'ensemble de l'espace social, qu'est la municipalité, qu'est définie et redéfinie la notion de projet par l'ensemble des acteurs faisant partie de ce même espace social. Les individus cherchent à donner du sens à ce qu'ils font mais aussi à l'organisation dans son entièreté et c'est donc dans cette volonté que l'ensemble des acteurs participe à définir le sens des projets européens.

De plus, en abordant la transformation de l'administration de manière plus rationnelle. La pratique du projet européen peut être considérée par ses acteurs comme avantageuse à plusieurs égards. Mats Fred nous parle du projet comme une solution face aux problèmes rencontrés par l'administration. Premièrement, le projet peut être considéré comme le moyen d'accéder à plus de fonds. Deuxièmement, il peut apparaître comme une nouvelle façon de répondre aux objectifs de la ville et des élus, rentrant dans les nouveaux critères de managérialisation. Troisièmement, comme un moyen de libérer des situations qui semblaient bloquées auparavant.

Donc je suis allée voir mes collègues du service des rénovations des bâtiments publics. Voir si ils avaient des choses, je dirais dans les cartons, en stock, des projets qu'ils aurait bien voulu faire financer mais qu'en ce moment ils ont d'autres priorités, est-ce qu'on peut ré-orienter certains de leurs projets pour obtenir des financements européens derrières ?

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Ou quatrièmement juste comme un plus.

“Souvent quand je vais voir un service ce qui va les intéresser dans un projet européen c’est de sortir de la routine d’une certaine manière. C’est proposer quelque chose qui ne se fait pas ou qu’ils n’auraient pas osé faire s’il n’y avait pas de financement européen. Parce que l’objectif de l’U-E c’est ça, c’est financer quelque chose en plus, financer ce qu’on fait déjà ça sert à rien.”

Extrait d’entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Ainsi sous ce prisme le projet ne peut être qu’un outil bénéfique pour l’ensemble de l’organisation et donc partagé par tous les acteurs.

b) Des interactions entre professionnels et non professionnels plus complexes et cadrées

Cependant dans les faits, et dans une réelle logique rationnelle lorsque les avantages sont mis en avant, on parle aussi des coûts. Or c’est ce que semble oublier de faire Mats Fred en omettant de dire que s’il y a des gagnants à la mise en place des projets européens dans la structure cela veut dire qu’il y a des perdants ou au minimum des coûts.

En effet, alors que l’auteur parle de la routinisation et du partage d’un même langage et de la construction d’un sens commun. Il oublie que le passage des anciennes pratiques vers le new public management n’a peut être pas eu lieu sans fracture avec les anciennes pratiques et les professionnels de “l’ancien système”. Et plus globalement qu’il est possible d’observer “des tensions qui structurent, et parfois contraignent, l’affirmation de ces acteurs” (Morival 2017) qui pratiquent l’Europe face à ceux qui ne la pratiquent pas.

Contrairement à ce que nous dit Mats Fred, sur les changements induits par la pratique du projet, Christophe Midler considère qu’il existerait une tension entre l’administration plus ancienne et celle des projets. Et donc la présence d’une plus grande distance entre les pratiquants et non pratiquants. Et cela même si dans le cas de Midler les pratiquants des projets sont considérées comme des équipes de projet autonomes et dans notre cas ce sont des professionnels européens déjà plus ou moins éloignés les uns des autres.

En intégrant les travaux de Vincent Lebrou², une des mises à distance, par rapport aux non pratiquants, pourrait être les normes et contraintes imposées par le projet européen et ses professionnels. En intégrant la municipalité et le mode de fonctionnement par projet, les professionnels européens ont intégrés des contraintes et impératifs et les ont imposés au reste des professionnels de la ville.

Concernant la responsable projet et la mise en place de projets au sein de la ville nous pouvons identifier deux principales contraintes. Premièrement l'articulation de la temporalité municipale avec la temporalité propre au projet européen.

“La grosse contrainte c'est les délais. Tous les projets européens c'est toujours, toujours les délais. D'autant que dans les villes on a des délais de validation qui peuvent être très longs. Y'a tout un processus hiérarchique, qui doit être validé par chaque personne, par chaque strate jusqu'aux élus qui sont pas tous disponibles dans la minute donc quand on a un projet à répondre dans trois semaines et qu'on a seulement deux semaines et demie pour savoir si oui ou non on va déposer le dossier, ça veut dire qu'il reste plus que trois jours pour répondre au dossier.”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Avec cet extrait on se rend compte que ce sont plus que les délais qui forment des contraintes mais aussi les “lourdeurs” administratives. Ainsi l'articulation entre les processus hiérarchiques et administratifs entre les deux sphères peut parfois se révéler complexe.

Deuxièmement dans le fait de faire coïncider le projet avec les volontés des élus de la ville. Ainsi le fait que notre professionnelle reste une professionnelle de la municipalité de Lille fait que les projets doivent respecter les orientations du mandat et les volontés des élus.

“...sur tous les programmes de la ville, moi j'essaye de rencontrer tous les services, tous les élus, tous les chefs de service. Qui vont me parler de leur projet, de leur grandes orientations, de leur souhait aussi parfois de développer certaines choses. Et pour chacun aller regarder si y'a un projet européen en face.”

“des projets qui n'auraient pas forcément été pensés dans la stratégie de la ville par rapport aux grandes orientations du mandat.”

² Lebrou, Vincent. « À la périphérie de l'Eurocratie. Les intermédiaires locaux de la politique régionale européenne et la managérialisation de l'action publique », *Gouvernement et action publique*, vol. 4, no. 4, 2015, pp. 101-126.

Extraits d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

On perçoit alors distinctement le cadrage de ces “intermédiaires locaux” (Lebrou Vincent 2015). Un cadrage qui contraint ces intermédiaires mais aussi tous ceux qui font partie du maillage du projet.

Ainsi cette vision de cadrage, de normes, d'une bureaucratie européenne viendrait tout de suite fortement nuancer l'idée d'une plus grande flexibilité dû à la pratique du projet européen qu'on a pu observer précédemment.

Puisque l'accès à ces nouveaux financements s'accompagne d'assez grandes lourdeurs et contraintes.

“Ca m'est arrivé plusieurs fois que j'ai des projets suggérés au sein de l'Europe mais que au sein de la ville soit y'a pas les ressources pour s'occuper d'un projet comme ça.”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

De si grandes contraintes que Vincent Lebrou ne parlerait plus de “faire et pratiquer” l'Europe pour les professionnels et les services qui viendrait rejoindre un projet européen mais plutôt de “faire avec” les contraintes et le contrôle de l'Europe. On peut alors considérer pour les individus en charge des projets et dans notre cas pour les responsables projets européens et coordinatrice de projet européens qu'ils peuvent être considérés comme des agents contrôleur, des agents gestionnaires voire des "managers de projet”.

“Une fois que j'ai identifié quelques projets des secteurs, des services qui vont vouloir porter un dossier. C'est l'analyse de l'appel à projet, quelles sont les orientations, les deadlines, prévoir des rétroplannings. Là je vais rentrer beaucoup plus dans un rôle de manager de projet.”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Ces professionnels, en contrepartie des financements, doivent respecter des règles mais aussi, dans un souci de performance, respecter des objectifs.

Il y a donc tout un enjeu autour du fait de réussir à rendre le mieux possible des comptes et des résultats autour de la construction du projet. Cependant cette logique induit plusieurs phénomènes. La concurrence entre différents projets et le risque de ne pas obtenir les fonds nécessaires à la réalisation d'une mission. (un point qui n'a pas été relevé en entretien). Mais aussi l'auto censure, ce qui veut dire que des services vont eux même décider de ne

pas participer à un projet à cause de toutes les contraintes que cela implique. Cette autocensure peut notamment concerner les services qui pratiquent le moins l'Europe et qui sont donc le plus éloignés du langage et de la technicité du projet européen. Un phénomène qui est censé être évité par la responsable projet européen.

“quand vous arrivez avec votre projet européen c'est pas souvent que j'ai un accueil super c'est génial. Souvent c'est “oula qu'est que c'est que ce truc”. Les services ont déjà leur propre charge de travail, ont déjà leur mission. Donc soit ils y voient leur intérêt, soit c'est simplement une charge. A moi de jauger avec eux s' il y a quand même un intérêt à rentrer dans ce projet là ou est-ce que effectivement ce n'est qu'une charge et qu'il n'y a aucun intérêt à se mettre dans la difficulté d'un projet européen.”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Car comme nous pouvons le voir, il y a une sélection par la responsable projet européen. Ainsi c'est directement la responsable qui peut choisir délibérément de ne pas intégrer un service à un projet car ce dernier ne pourrait pas assumer toutes les normes ajoutant ainsi trop de contraintes. Ainsi le service pourrait ne pas réussir à remplir les objectifs dans un temps imparti par exemple. Et comme nous le dit Vincent Lebrou, le choix du responsable se tournerait de plus en plus vers les services ayant le plus de capacité à être transparent, à mettre en avant ses réalisations, à rendre des comptes que de savoir ce que finance réellement l'Europe et dans la valorisation du projet en lui-même. Ainsi il y a une plus grande facilité à cibler les services ayant déjà pratiqué un projet européen.

“aussi je dirais l'autonomie du porteur de projet technique. Ceux qui ont déjà monté des projets européens, qui je dirais, presque me devancer et me demander un petit appui sur certaines choses et ceux qui sont complètement en panique parce qu'ils ont jamais monté un projet européen et qui parlent pas anglais. Qui ont besoin de mieux comprendre ce qu'il faut faire.”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

On peut alors observer que le rôle de manager de projet s'accompagne d'une diminution du rôle de médiateur traducteur (Mathiot 1998). Même si la responsable de service a toujours le rôle de rendre accessible le projet européen à l'ensemble des services de la ville. Ce rôle se trouve de plus en plus diminué par l'ensemble des contraintes qui s'imposent concernant le projet.

Pour conclure cette première sous partie on peut constater que la pratique du projet et plus précisément du projet européen a bel et bien transformé la municipalité. Cela a alors engendré de nouvelles formes d'interactions entre les professionnels Europe faisant partie de cette nouvelle administration et les anciens professionnels. On a pu voir dans un premier temps que cela a engendré un nouvel espace d'interaction qui s'est institutionnalisé, partageant les mêmes contraintes, avec une facilitation des échanges, et un partage de la "langue" du projet etc. Cependant on s'est rendu compte dans un second temps que cette transformation a aussi amené à des rapports plus complexes entre les deux administrations. Ce qui s'explique notamment par l'ensemble des contraintes qui ont accompagné le mode de fonctionnement par projet.

2) Un rapport plus ou moins différencié entre pratiquant de projets européens

On a pu se rendre compte dans la partie précédente que les professionnels d'Europe pouvaient entretenir des rapports particuliers avec les usagers des projets européens n'étant pas spécialisés et le reste de la municipalité. Cependant dans cette seconde partie nous allons voir en quoi même au sein des professionnels Europe il peut y avoir des similarités et des divergences concernant la pratique du projet européen.

a) Des points communs à la pratique du projet européen

On a pu se rendre compte dans la sous-partie précédente que les professionnels Europe font face à des contraintes similaires concernant les projets européen pouvant rendre difficiles les interactions avec les autres services. Or on va s'apercevoir que par-delà les contraintes il s'agit d'une pratique qui a des spécificités.

La pratique du projet européen c'est aussi une technicité propre.

"Remplir le projet européen, en soi il suffit de remplir des cases, sauf qu'on sait que c'est une technicité un peu plus complexe. C'est pas juste de répondre aux questions en deux lignes"

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

“je sais comment répondre à un appel à projet européen. Quels sont les mots clés, quelles sont les façons de présenter les dossiers, euh, quels sont les, je dirais les axes auxquels il faut faire attention, quels sont les termes qu’il faut citer, les grands textes auxquels il faut faire référence.”

Extrait d’entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Ainsi il y a tout un vocabulaire, des démarches, des petites spécificités à connaître. Il y a donc un certain nombre de différences entre la pratique du projet européen et la pratique de projet.

“Oui, la plupart des projets qui vont être fait au niveau de la ville, ça va être des demandes de subvention. Donc là ça va être accompagné par le service recette, le service finance. Même si je travaille parfois avec eux, ce n'est pas la même technicité. Sur les projets européen y’a un mécanisme. Y’a quand même un mode de pensée qui est assez spécifique. Avec des outils qui ne sont pas écrits mais qui sont attendus. C’est quand même une spécificité sur ces projets européens. Aussi sur le timing et la temporalité. Sur certains projets locaux on va pouvoir prendre plus de temps pour pouvoir déposer les projets auprès des financeurs. Sur un projet européen si c’est le 26 à 12h et bien c’est le 26 à 12h et pas à 12h03.”

Extrait d’entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Par conséquent les professionnels Europe ont et développent un grand nombre de compétences propre au projet européen et une expertise spécifique. Ce qui explique la complexité, pour les non initiés, de comprendre ce langage, mais aussi la complexité pour ces professionnels à donner du sens.

Une autre spécificité liée au projet est donc sa temporalité. Elle dessine en grande partie les emplois du temps de nos professionnels.

“sur les projets européens on est sur des fonctionnements assez cycliques. Y’a des programmes qui sont lancés, on fait de la veille sur à quel moment les offres vont sortir, y’a la phase où on va répondre au projet, préparer les dossiers, arriver jusqu’au dépôt. Ca je dirais que ça fait comme une vague. On se prépare, on fait de la veille sur les grandes

tendances, on attend que les programmes sortent, on regarde les DRASS, enfin les projets prévisionnels, on prépare en interne les propositions qui pourraient être faites. Après on fait le dossier, on l'écrit, on le fait valider en interne, après on le dépose et si c'est accepté y'a toute la gestion derrière. Donc ça déjà c'est différent de tous les jours.”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

A l'aide de l'explication de la responsable projets européens on se rend bien compte de la dimension cyclique du projet et donc de l'effet cyclique sur les emplois des professionnels qui le pratiquent. Ainsi chaque projet se rejoint sur le déroulement chronologique des phases.

Par conséquent, toutes les professionnelles interrogées se rejoignent sur le fait qu'il n'y ait pas de routine. Que ça soit pour la responsable projet européen, ou alors pour la coordinatrice et la chargée de projet, pour elles toutes, le côté cyclique et l'évolution constante entre phases du projet les conduisent à avoir un emploi du temps très spécifique. Elles considèrent qu'il n'y a pas de “journée type”.

Cependant, nous allons voir qu'il y a tout de même des petites spécificités qui peuvent nous montrer que la pratique du projet européen peut être plurielle et pas être partagée de la même façon par toutes nos professionnelles Europe.

b) Une pratique du projet qui peut varier

Concernant ces différences il est tout de suite important de mentionner que nos professionnelles n'ont pas toutes la même pratique du projet. Par exemple pour les professionnelles du service relations internationales. Bien que pour la chargée de mission des villes jumelées en Europe la fonction soit limitée géographiquement à l'Europe, ses activités ne sont pas déterminées en fonction de l'Union Européenne. Ainsi que ça soit par leur poste, leur pratique plus limitée du projet européen et une création de poste indépendante de l'Union Européenne, il est alors plus complexe de les considérer comme des “permanents Europe” (Morival, 2017). Cependant ils peuvent devenir par intermittence des professionnels Europe. C'est d'ailleurs pour cela qu'elles sont intégrées dans ce devoir. C'est une première différence majeure entre les professionnelles Europe que j'ai pu identifier.

On peut distinguer trois différents postes directement liés au mode par projet et à l'Europe. Il s'agit du rôle de responsable projets européens, de chargée de projet européen puis de coordinatrice projet européen. Bien que les trois postes aient des liens directs avec la prise en charge de projet, en réalité ces liens peuvent être de natures diverses.

Premièrement selon leur poste, leur place dans le projet ne sera pas la même.

Pour la responsable projets européen:

“moi je vais plutôt animer avec, je dirais, le chef de projet technique, la partie rédaction, le lien avec les autres services, le marché public notamment comment on va présenter le dossier pour que ça soit finançable”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Avec aussi un rôle important dans la coordination d'acteurs et les échanges avec les partenaires.

Pour la coordinatrice de projet:

Elle est responsable de la coordination administrative, financière et technique. Elle est donc responsable du projet et de sa mise en œuvre, mais aussi du “reporting financier” auprès de l'autorité de gestion et aussi responsable du pilotage et partenariat du projet.

Pour la chargée de projet:

Elle a un rôle de partage de bonnes pratiques avec les partenaires du projet. Puis un rôle d'animation et de relation avec le service technique, avec la mise en place de plan d'action et la mise en œuvre locale du projet. Et enfin celui de valoriser le projet auprès des usagers ou de l'Europe.

On observe alors que les trois postes entraînent des missions et tâches différentes.

La place de ces professionnels sera aussi différente selon la taille des projets.

“à la taille du projet. Si c'est un projet avec 15 partenaires dans toute l'Europe ou si c'est un projet simplement d'obtenir un financement pour un projet local c'est pas exactement la même chose.”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

De plus, le positionnement de la ville dans le projet est important. Or ce positionnement n'est pas le même selon les projets.

“Si on est porteur du projet ou si on est simplement partenaire c'est pas la même chose non plus. On n'aura pas la même main sur le projet si on est simplement partenaire.”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Si la ville se trouve être le porteur du projet et se retrouve au centre. La ville aura alors un rôle de “tête de file”. Cette place va alors orienter le rôle des professionnels qui en ont la charge. Ces derniers vont plus se retrouver dans des postes “d'agents gestionnaires”, “d'agents contrôleurs” comme on a pu l'observer précédemment. Avec tout un rôle d'encadrement des partenaires.

Si la ville se retrouve partenaire et donc se situe en périphérie du projet, cela va tout autant orienter ces professionnels. Ceux-ci seront alors plus dans des rôles d'accompagnateur, mais aussi et surtout devront rendre des comptes à la tête de file, et tenir au courant ses partenaires.

Un dernier point de divergence concerne la temporalité du projet. On a bien vu que la place des professionnels dans le projet pouvait être variable selon leur poste, selon la taille du projet selon le positionnement de la ville. Or tous ces facteurs jouent sur les différentes temporalités du projet et donc sur l'emploi du temps des professionnels qui ont alors une articulation différenciée de leurs pratiques.

Pour conclure on a pu observer dans la première sous partie de cette seconde partie que la place du projet européen était particulièrement importante dans la pratique des professionnels de l'Europe. Une pratique si importante, pour les professionnels et la façon dont ils se positionnent dans la municipalité, qu'elle impacte le reste de l'administration. On a pu observer que le projet avait une certaine technicité et relevait d'une certaine expertise. Cependant on se rend bien compte que cette pratique du projet n'est pas homogène et n'est pas semblable entre tous les acteurs. Cette pratique du projet participe à cette définition hybride de ce qu'est un professionnel Europe.

II) La pratique du partenariat

Que ça soit pour la logique partenariale, la coordination d'acteurs, la logique de réseau et le partage de bonnes pratiques, tout comme la logique de projet, elles ne sont pas propres à l'UE. Cependant il s'agit de pratiques liées à la ville et aux pratiques des professionnels Europe qui sont renforcés par la pratique de l'Europe.

1) De la logique partenariale à la coordination d'acteur

Concernant logique partenariale en municipalité lié à l'Europe on s'aperçoit qu'elle est multiscale. Dans un premier temps on observe des structures dites privilégiées que l'on peut aussi qualifier de partenaires "proches" de la ville de Lille. Il s'agit de la MEL, le département et la région. On s'aperçoit que la MEL intervient comme premier acteur.

"Déjà en local on travaille beaucoup avec la métropole européenne de Lille. Moi je suis la ville de Lille et on peut se regrouper avec la métropole qui regroupe les différentes collectivités du territoire métropolitain. Y'a une animation qui se fait comme ça. C'est un peu mon premier interlocuteur. Si on doit monter sur un projet toutes les compétences ne sont pas au niveau de la ville. On est souvent obligé, enfin obligé. Voilà de travailler avec la métropole et de se coordonner sur un dépôt de projet. Voir de leur suggérer de porter le projet et de nous associer si c'est plutôt de leur compétence lorsque j'identifie un projet qui pourrait les intéresser".

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Avec le partage de compétences entre la ville et la MEL, cette dernière est donc considérée comme un partenaire "obligatoire". Ainsi que ça soit pour le montage de projet, l'inscription dans des réseaux ou autre il s'agit du premier interlocuteur. Il se trouve que c'est le premier interlocuteur pour plusieurs raisons. Pour passer le relais de la municipalité à un échelon plus grand pour des questions techniques et ou financières, pour éviter de doubler sur quelque chose qui serait déjà en cours à la MEL, ou alors dans la volonté de s'associer directement dans quelconque mise en œuvre. En effet la MEL étant déjà une coopération intercommunale dont la ville fait partie il s'agit bien d'un partenaire privilégié et dont les relations sont déjà institutionnalisées.

Ensuite il y a le département et la région.

“Au niveau de la région, effectivement moi j’ai travaillé avec le département, avec les services de la région, quand il n’y a pas une décentralisation au niveau de la métropole. Sur certains projets la région mandate la métropole pour intervenir, notamment sur certains fonds FEDER.”

Extrait d’entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Ici aussi comme pour la MEL il s’agit de partenaires qui sont proches de la ville, cependant ils sont beaucoup moins sollicités. Notamment car comme dit ci dessus le partenaire privilégié du département et de la région est la MEL.

Cependant on peut retrouver ces acteurs dans la gestions des fonds, tel que le fonds FEDER mentionné ci-dessus. En effet, on retrouve alors l’intervention de la région au sein de nos deux projets.

Puis des partenaires plus lointains.

Avec la présence de professionnels nationaux Europe mais de façon beaucoup plus limitée.

“je vais pouvoir contacter les points de contact nationaux sur les projets de recherche. On a quand même des contacts dans les délégations des directions générales mais ça n’est pas des personnes que je connais directement. C’est plutôt des rencontres en réunion ou faire des liens pour avoir des informations. “

Et au niveau d’autres villes européennes.

“C’est ça, d’autres services en Europe. Les services développement durable, ou des services équivalent au miens. Selon les thématiques des réseaux. Sauf que c’est au niveau européen.”

Extrait d’entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Puis dans le cadre de réseaux, les services des villes concernés par le réseau et leurs acteurs peuvent entrer en contact. Cette prise contact est notamment facilité par deux programmes Avec le programme INTERREG visant à promouvoir la coopération inter-régionale.

Mais aussi le programme URBACT au sein duquel il peut se former de nombreux partenariats entre villes et auquel la ville de Lille participe aussi. Des programmes qui seront détaillés dans la prochaine sous-partie.

Mais avant cela il est important de rattacher la logique partenariale à la notion de coordination d'acteurs. En effet par delà le fait de participer aux logiques partenariales les professionnels considèrent qu'ils font de la coordination entre acteurs. C'est d'ailleurs un point commun entre tous les professionnels que j'ai pu interroger. Que ça soit les "permanents europe" ou ceux qui le pratiquent moins souvent ils se considèrent aussi comme des coordinateurs.

"Sur la coordination avec d'autres acteurs, je me rapprocherai plus du service relations internationales. Ca c'est ma collègue Milena que vous allez rencontrer aussi. Dans son service auquel je vais bientôt être rattaché de toute manière, parce qu'on voit une proximité sur cette mécanique là. Eux aussi font du montage de projet. De projet auprès des ministères des affaires étrangères, qui commencent à monter des gros projets. Je dirais que la similarité ça va être la lourdeur du dossier et le fait de devoir coordonner des partenaires."

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

"Pour le service international leur idée c'est de faire de la coopération internationale"

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

On s'aperçoit alors ici que ces dynamiques partenariales ne sont pas exclusives à la pratique de l'Europe. Notamment car la responsable projet européen évoque la possibilité de fusionner avec le service relation internationale car leur pratique du partenariat aurait des ressemblances. Et cela en plus de la pratique de projets.

On peut alors ici questionner l'originalité de la pratique partenariale en Europe qui semble être la même que dans les relations internationales.

Cependant nous observerons dans cette seconde sous partie tout de même quelques spécificités à la pratique partenariale par le prisme européen.

2) De la logique de réseaux au partage de "bonnes" pratiques

En ce qui concerne la logique de réseaux il s'agit de partenariats plus institutionnalisés et sur de plus longues durée.

“Au niveau européen on a des réseaux auxquels on adhère, auxquels on participe. Le réseau energy city, euro-cities où c'est la métropole qui participe”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Même si dans cet exemple il s'agit de la métropole qui fait partie de réseaux, la ville de Lille fait aussi partie de réseaux. C'est notamment le cas avec les villes jumelées telles que Cologne, Erfurt, Esch-sur-Alzette, Kharkiv, Leeds, Liège, Rotterdam, Turin, Valladolid et Wroclaw. Une dynamique mise en place dès le début des communautés européennes avec le serment de jumelage. Par ce serment il était question de mettre en place une solidarité européenne. Il est question de manière plutôt symbolique de faciliter les échanges et d'en quelque sorte construire une solidarité par les relations et les échanges.

Ces réseaux sont aussi facilités et créés par les programmes INTERREG et URBACT. Concernant ces programmes l'un des enjeux majeurs est de construire des échanges en favorisant le transfert et la diffusion de “bonnes” pratiques. On observe ici un exemple de gouvernance par intégration (Laurie Boussaguet Sophie Jacquot 2009). On assiste alors à “une harmonisation cognitive et normative des pratiques”. Ce système inclut le fait d'avoir des modèles à suivre et des exemples. Les villes présentes dans ces réseaux sont donc orientées et guidées pour suivre les mêmes pratiques. Ainsi comme pour les projets nous sommes toujours dans cet enjeu managérial d'être dans la performance avec l'idée d'efficacité, de performer, respecter des objectifs et donc d'avoir une harmonisation des pratiques vers de bonnes pratiques. Tout l'enjeu étant alors de savoir ce que sont les bonnes pratiques. Et ou alors d'être le modèle à suivre ou alors d'orienter ce modèle. Ce qui rentre parfaitement dans la logique d'intégration. Ce système permet alors de “guider la prise de décision”. Cela contribue, en filigrane, à faire des sélections et choix des partenaires. Ces partenaires privilégiés sont alors le résultat d'intérêts communs mais aussi de choix stratégiques.

Cependant malgré ces dynamiques de coordination et coopération vers ces bonnes pratiques dans une logique de réseau il y a une certaine horizontalité entre les acteurs. En

effet, les villes sont vues sur la même échelle, gardant une certaine autonomie et pas soumises à un système hiérarchique.

De plus, ces systèmes restent tout de même très concrets pour les usagers et professionnels participants à ces réseaux.

“Et ça, je trouve ça toujours très intéressant d’arriver avec cette approche là pour un service en disant “si vous participez à ce projet Il y aura des échanges avec telle ville et telle ville en Europe, des personnes qui ont le même métier que vous mais qui ont une approche différente”.

Extrait d’entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Cependant dans ces programmes on observe que le nombre d'acteurs en échange est limité. Les villes travaillent la plupart du temps avec d’autres villes qui se ressemblent, qui lui sont proches, et qui sont dans des logiques de performances.

Puis pour les villes jumelés ayant des relations sur du plus long terme et plus symbolique cela implique plus de variations quant aux dynamiques d’échanges entre les villes. Cette relation de long terme implique une multiplication des contraintes et mésententes en termes d’agenda, de priorités politiques, d’intérêt des services, financiers etc.

Les principales difficultés pour les professionnelles de la ville de Lille sont alors de réussir à rester à la fois dans des logiques de “proximité” avec les acteurs avec lesquels ils collaborent, tout en restant ouvert à d'autres formes de coopération. Mais aussi, de respecter les contraintes qui s’imposent à eux tout en continuant de faire la promotion de l’Europe et de la ville. Et ne devant négliger aucun des deux points car il s’agit aussi d’une dimension essentielle de l’image renvoyée par nos professionnels dans la municipalité.

Partie III) Que représentent les professionnels Europe et quels sont leurs usages ?

Dans cette troisième et dernière partie je vais me focaliser sur les usages des professionnels Europe. C'est en me basant sur une dimension plus cognitive et stratégique (Jacquot Woll, 2008) des acteurs que je vais réaliser cette partie d'analyse. On a pu voir qu'avec l'analyse par les pratiques que les acteurs sont situés et positionnés dans l'organisation. Ainsi dans notre cas on a observé qu'ils étaient en partie cadrés par la municipalité, dans leur rapport avec les autres professionnels, mais aussi par la pratique du projet et de façon plus globales par les normes européennes. Cependant avec l'analyse par les usages il est question de se séparer ou au minimum de mettre une distance avec leur "déterminismes structurels" (Jacquot Woll, 2008). Il est alors question d'observer la façon dont les acteurs se saisissent de ces contraintes et dans notre cas comment ils se saisissent de l'Europe. A travers ce prisme d'analyse nous verrons dans un premier temps comment les professionnels Europe usent de l'Europe et ont recours à des stratégies pour s'affirmer au sein de leur "environnement" et donc de la municipalité. Puis dans un second temps comment ils se servent de l'Europe pour valoriser la ville de Lille.

I) Se rendre légitime au sein de son "environnement"

Pour revenir sur le mode par projet on a pu voir que celui-ci a eu un fort impact sur les pratiques des professionnels. Seulement pour Buttner et Leopold³ le projet n'a pas changé uniquement cela. Pour eux la pratique du projet a constitué un véritable changement concernant la vision qu'ont les fonctionnaires de leur travail, leur mode de vie, etc. Les auteurs insistent sur le fait que l'introduction de cette gestion par projet a changé la manière des individus de percevoir leur mode de vie, leurs interactions. Ainsi la pratique du projet européen a contribué à donner un certain sens à leurs actions.

³Sebastian M. Büttner & Lucia M. Leopold (2016) A 'new spirit' of public policy? The project world of EU funding, *European Journal of Cultural and Political Sociology*, 3:1, 41-71

“Et ça c’est assez valorisant quand on voit des services qui se saisissent d’un sujet en se disant “oui ça va être génial, je vais pouvoir travailler avec telle ville en Italie, telle ville en Pologne, ou j’ai entendu dire que telle ville aux Pays-Bas ils avaient tels avancés dans telle thématique”. Et ça fait plaisir d’entendre ça et de les accompagner, ça je trouve ça vraiment intéressant.”

Extrait d’entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

En effet même si les pratiques des professionnels Europe ont été accompagnées de multiples contraintes à travers la logique de projet mais aussi concernant l’échange de pratique. Les professionnels Europe, pour se positionner en tant que spécialiste et perdurer dans la structure, recourent à des stratagèmes. Ils font trois usages principaux de l’Europe. Un usage stratégique, un cognitif et un de légitimation (Jacquot Woll, 2008) (Flamant Anouk 2017). Un usage stratégique, en faisant passer les projets des professionnels de la municipalité le plus possible par des projets européen et le système partenarial.

“est-ce qu’on peut ré-orienter certains de leur projet pour obtenir des financements européens derrière ?”

Extrait d’entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Un usage cognitif, en transformant et participant à la retranscription du langage des professionnels municipaux dans le langage européen. Et donc participer à la construction d’un dialogue qui perdurent entre les services mais façonné par les professionnels Europe. Retrouvant ici le rôle de traducteur.

Et enfin un usage de légitimation en se servant de l’Europe et de sa pratique puis de leur rôle d’intermédiaire avec les autres professionnels pour subsister dans l’organisation. Et plus que ça de s’affirmer en tant qu’acteur majeur dans la ville et de continuer à valoriser leur rôle d’expert et de professionnel.

“Euh mois mon expérience c’est de dire, là il faut insister sur ça, là il faut pas oublier de faire ça, attention de bien citer tel article et tel mot clé. Ne pas oublier telle et telle pièce je dirais ce qui peut pavé le chemin pour le rendre dans les temps.”

Extrait d’entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Ainsi l'ensemble de ces usages et le fait de paraître comme étant essentiel permet alors la multiplication du partage de pratiques entre acteurs. Ce partage nous amène à imaginer une européanisation horizontale (Flamant Anouk 2017) ancrée dans les normes municipales.

Peut-on aller jusqu'à considérer ces professionnels comme des entrepreneurs d'Europe ?

En effet, on a pu observer qu'ils diffusent l'Europe auprès des autres services notamment par le fait d'amener de nouvelles contraintes et des financements mais leur vision et intérêt est de montrer que l'Europe est plus que cela. Les professionnels font en sorte que le projet soit vu le moins possible sous le prisme de la contrainte mais qu'il soit toujours vu comme un plus.

“Parce que quand même une grosse partie de mon travail c'est d'aller rencontrer les gens, de les convaincre qu'un projet européen c'est une bonne idée.”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Les professionnels Europe vont donc devoir en plus de rendre légitime leur présence, donner du sens à leur pratique aussi donner du sens à l'Europe.

“Euh sur les évolutions je ne dirais pas une bascule mais une progression d'aller plutôt vers un poste qui était financé, de voir le projet européen comme une ressource vers un projet européen plus coopération.”

“C'est le poste projet européen qui est souvent un poste financement européen et de plus en plus on voit le côté projet. De voir que le projet européen c'est pas que de l'argent mais ça peut être beaucoup en visibilité en communication, en enrichissement pour les personnels. On peut redonner confiance sur des missions où on ne sait plus trop où on va.”

Extraits d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Les professionnels doivent à la fois limiter l'impact des contraintes et faire disparaître les côtés “négatifs”, tout en mettant en avant les côtés “positifs” de l'Europe. Ils vont donc mettre en avant les financements et l'orientation de bonnes pratiques en essayant de relativiser le rôle des contraintes. Tout en mettant en avant les éléments qui pourraient être considérés comme plus positifs aux yeux des autres professionnels et de la ville comme la “visibilité”, “l'enrichissement”, “redonner confiance”. Les professionnels Europe ont donc

tout un discours d'encouragement à la pratique de l'Europe qui permet en même temps de valoriser leur pratique.

Tout l'enjeu est alors d'articuler l'ensemble de ces usages en plus de valoriser la ville de Lille (cf B).

Car dans les faits, leur promotion de l'Europe n'est que la construction d'une "compétence transnationale valorisée principalement dans leur espace infranational d'appartenance". (Flamant Anouk, 2017) En plus d'avoir une "dépendance aux normes des champs administratifs et politiques" (Flamant Anouk, 2017) comme on avait pu l'observer dans la pratique du projet.

Leurs usages sont donc limités dans un espace. Mais plus que ça, dans les faits, ils peuvent être encore plus fragmentés. Par exemple pour les professionnels dont le poste est limité à la pratique d'un seul projet sa légitimité se trouvera limitée à la pratique de ce même projet. De plus, la valorisation du professionnel dans la ville va aussi dépendre du poids et de la taille du projet soutenu. Ainsi, si le projet a été soutenu politiquement de manière prononcée avec un apport financier conséquent pour la ville, le professionnel chargé de ce projet aura une légitimité et une responsabilité différente vis-à-vis des personnes extérieures au projet que ça soit dans l'organisation ou en dehors.

Enfin, même si les professionnels peuvent donner un sens commun à leur pratique de l'Europe, que ça soit dans des visées stratégiques ou non, ils auront tout de même chacun un sens propre lié à leur activité. Ainsi ce sens peut dépendre de la nature du projet porté, de l'aspect vocationnel ou encore même de la nature de leur emploi. De plus, un individu ayant un poste limité à un projet avec un contrat à durée déterminée, donc un individu avec une plus grande précarité de l'emploi et plus d'incertitudes trouvera sûrement moins de sens à l'Europe qu'un individu étant pleinement intégré dans l'organisation. Ainsi moins l'individu a ce rôle "d'électron libre"⁴ au sein de l'organisation et plus il sera à même de donner du sens.

Enfin, même si parmi les professionnelles que j'ai pu interroger il n'y a pas de professionnelle en total désaccord avec l'Europe, la multiplication des contraintes qui s'imposent à eux représente un poids conséquent sur leurs activités. Malgré tout, elles doivent réussir à se légitimer par cet aspect de l'Europe qui peut être contesté mais qui les valorise au niveau local.

⁴ Expression utilisée par l'une des professionnelles en entretien

II) Valoriser la ville de Lille

1) Se valoriser auprès de ses partenaires

Les professionnels européens ne font pas que se valoriser au sein de leur organisation. On a vu qu'on pouvait les considérer, dans une certaine mesure, comme des entrepreneurs d'Europe même si les sens qu'ils peuvent donner à leurs pratiques ou à l'Europe peuvent être multiples. Cependant ce sont aussi et surtout des professionnels de la ville.

“je ne travaille pas contre la ville, je travaille pour la ville.”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Ainsi les professionnelles Europe ont aussi ce travail de promotion de la ville. Un rôle qui est induit par la place qu'elles occupent dans l'organisation. La promotion de la ville étant, comme on a pu le voir dans la précédente sous-partie, un moyen de se légitimer. Par conséquent si on est considéré comme un acteur légitime au sein de son organisation et si on contribue à rendre légitime l'organisation auprès d'acteurs extérieurs alors on s'en trouve nous même légitimés.

Cependant la promotion de la ville est aussi une volonté stratégique de l'organisation et représente une des missions confiée aux professionnels qui travaillent en son sein.

“aller monter des projets transversaux, pour le rayonnement de la ville, pour la mise en avant de stratégie et des atouts et des compétences de la ville de Lille.”

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

Même si la promotion de la ville est partagée avec la MEL, on voit la nécessité de mettre en place une stratégie de mise en valeur.

Cette volonté stratégique dépend alors de volontés politiques, venant en partie des élus, des capacités financières mais aussi des capacités administratives à changer et se transformer pour avoir plus de flexibilité. Ces trois éléments permettent alors à la structure de pouvoir envisager la promotion de la ville à travers le prisme européen.

“Je dirais vraiment par rapport à un projet européen pour une collectivité territoriale déjà c’est pas un poste qui existe dans toutes les villes. Donc on peut voir qu’il y a eu une progression sur les grandes villes, ou les villes qui ont décidé d’aller chercher des projets européens de se donner cette visibilité européenne”

Extrait d’entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

L’idée pour la ville est d’être ou de paraître comme étant un acteur “intégré”. C'est-à-dire être visible, être attaché à des réseaux, diffuser l’image que l’on souhaite à d’autres acteurs etc. En résumé d’apparaître comme des centres d’activité et d’interaction.

Cette promotion passe alors, comme on l’a vu, par la pratique du projet et peut se faire par plusieurs biais. Premièrement le fait de participer à un projet permet de montrer la ville comme étant active et en mouvement, participant à des actions. Plus la ville participe à des projets, plus cette dernière va être considérée comme active mais aussi polyvalente. Cette participation permet alors de montrer que ça soit aux autres institutions ou aux lillois que la ville est active. Ensuite participer à un projet permet de rentrer dans les dynamiques partenariales, car rentrer dans un projet c’est aussi entrer en contact avec les autres organismes qui pratiquent le projet. Ainsi en accédant au réseau de projet les professionnels peuvent diffuser une certaine vision de la ville de Lille. L’objectif pour la ville étant aussi en faisant la promotion du projet d’avoir un retour positif. Ainsi, si le projet arrive à son terme en surmontant les contraintes et en parvenant à réaliser les objectifs du projet, alors la ville aura des rétributions chiffrées de l’impact de son projet, dû aux impératifs de résultats propres aux projets européens. Le projet aura aussi comme effet de mettre en lumière le service auquel il est rattaché. Pour le projet MOLOC cela mettra en lumière le service urbanisme et pour le projet SHICC la direction habitat. Les projets ont de réels effets sur les politiques de la ville, et de réels impacts sur la valorisation de ceux qui les pratiquent. La promotion passe aussi par les logiques partenariales et par le partage de “bonnes pratiques”, en permettant “une harmonisation cognitive et normative des pratiques” autour de la ville, ce qui permet clairement de valoriser la ville. Mais aussi un aspect moins formel de diffusion des principes et techniques propres à la ville, où le fait d’être en contact avec des acteurs et des professionnels extérieurs, induit la diffusion de pratiques et participe à les façonner .

Ainsi ces dynamiques de promotion de l'intégration sont mises en avant que ça soit par le service relation international, les autres professionnels Europe ou par les projets ou encore les logiques partenariales. Et il se trouve que cette logique de promotion va passer par les mêmes canaux mis en place par la logique partenariale. Et cela même si les stratégies, les moyens et objectifs de valorisation peuvent varier.

En ce qui concerne les partenaires "proches" de la ville de Lille. Pour la MEL, la région et le département, la ville va mettre en avant sa place en tant qu'acteur territorial majeur. Elle va mettre en avant ses compétences, mais aussi sa proximité avec les lillois et ou les bénéficiaires des projets. Et en quelque sorte réemprunter le principe de "subsidiarité" en tant que type de collectivité territoriale intervenant à la plus petite échelle.

Pour les partenaires plus lointains tel que les autres services en Europe et les relations entre municipalités par réseau, la ville en plus de s'imposer dans la construction des "bonnes pratiques", va bien sûr tenter d'orienter les pratiques, de s'imposer comme un acteur majeur du réseau, mais surtout véhiculer une image positive de la ville en dehors du prisme national.

Enfin le dernier acteur auprès duquel la ville de Lille se valorise est l'Union Européenne.

2) Valoriser la ville de Lille auprès de l'U-E

La ville de Lille dans la même logique de promotion a aussi la volonté de s'imposer en tant qu'acteur majeur auprès de l'Union Européenne et ses institutions.

Cela peut se faire de façon formelle et institutionnalisée. Comme avec la mise en place du bureau de la représentation de la MEL à Bruxelles.

"On a un bureau de la représentation de la métropole qui est basé à Bruxelles et qui représente la métropole européenne de Lille."

"Sachant qu'il ne représente pas que la ville de Lille, il représente toute la métropole."

Extraits d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

A l'aide des extraits on se rend compte que le bureau de représentation représente aussi la ville de Lille. Cette délégation apparaît alors comme un véritable promoteur de la ville au cœur de l'Europe elle permet aussi de promouvoir l'UE en jouant le jeu de la

représentation au sein des institutions. Mais cela permet surtout d'avoir une réelle entité présente dans le "microcosme bruxellois" (Baisnée Olivier 2007) et de s'installer durablement.

Ensuite en participant aux labels européens c'est aussi un moyen d'être reconnu comme un acteur.

"la ville de Lille a été finaliste du prix capitale verte européenne. En tant que finaliste on participe au réseau des villes finalistes capitales verte européenne, donc avec toutes les villes qui ont été finalistes ou lauréates. Ce sont des réseaux qui nous permettent aussi d'échanger sur des projets. Quand on a un projet, on le soumet à ces réseaux pour voir s' il y aurait d'autres villes intéressées pour nous rejoindre. Il y a beaucoup de recherche de partenariat dans ces réseaux là."

Extrait d'entretien avec la responsable projets européens de Lille. Cf annexe.

En plus d'être un vecteur pour l'accession aux réseaux, les labels sont aussi un moyen de se valoriser pour la ville de Lille. Le label apparaît comme un gage de qualité pour les villes qui réussissent à l'obtenir. L'Union Européenne mettant en place une sorte de compétition entre les villes pour l'obtenir contribue à rendre d'autant plus "prestigieux" l'accession à ce label. Le label apparaît alors pour la ville comme une rétribution, qui pourra être utilisée que ça soit pour se valoriser auprès d'autres villes, auprès d'autres acteurs territoriaux mais aussi se valoriser auprès des citoyens lillois. Mais qui peut aussi servir à nos professionnels Europe pour valoriser leur activité. Pouvant notamment être perçu comme une récompense du travail fourni par ces professionnels, comme un point à mettre en avant et quelque chose valorisable que ça soit sur le marché du travail ou auprès d'autres individus.

Comme pour les labels, la participation aux projets et aux réseaux permet de s'affirmer en tant qu'acteur majeur, mais aussi d'apparaître aux yeux de l'UE comme un partenaire privilégié au local. Ainsi plus la ville participera à des projets plus le contact avec l'Europe sera routinisé. Apparaître comme un acteur de confiance est alors primordial pour la ville.

Et dans une moindre mesure, cette promotion peut aussi se faire de manière informelle.

Que ce soit lors de réunions de projets qui ont lieu avec des fonctionnaires européens, avec les coordinateurs, et ou avec les évaluateurs, au sein de ces réunions nos professionnels Europe ont aussi ce rôle d'entrepreneurs de la ville. Ils sont en effet représentant de la ville, ils participent à diffuser une certaine image de cette dernière mais ont aussi des influences sur les pratiques des autres acteurs.

Ou encore avec la mise en place de projets, comme le projet de valorisation de la présidence Portugaise au Conseil de l'Union Européenne mentionné par la chargée de mission responsable de la coopération entre les villes jumelés en Europe. Où la ville avec le consul portugais et l'association interphaz pendant le moi de Mai et la fête de l'Europe ont organisés plusieurs évènements. Il s'agit ici bien évidemment de la promotion de la présidence et donc du Portugal par le biais des événements mais en découle aussi la promotion de l'UE. A la fin, cette initiative a aussi pour but un renforcement des relations entre la ville de Lille et le Portugal, mais aussi de la ville de Lille en tant que partenaire privilégié et acteur majeur de la promotion des échanges et relations européennes. Cela également dans le but d'avoir un soutien du Portugal lorsque la France prendra la présidence du Conseil de l'UE.

Cependant que ça soit de manière formelle ou informelle il est important de dire que l'impact de nos professionnels mais aussi de la ville en général sur les institutions est tout de même très limité. Que ça soit par la participation aux projets et réseaux, à l'accès limité aux acteurs institutionnels, ou par les discours et l'influence cognitive, la ville peine tout de même à être un acteur majeur au centre de l'Europe. On peut alors penser que la ville apparaît comme un promoteur de l'Europe mais sans retour. Or on a bien vu qu'au niveau local malgré les contraintes elle parvient à se rendre légitime et à se valoriser par l'Europe. Les professionnels de la ville doivent véhiculer une certaine idée de la ville tout en respectant les normes européennes mais aussi en s'adaptant au public auquel il s'adresse. Devant composer avec ces impératifs, la ville de Lille est représentée de manière plurielle. Et il s'agit du même principe pour les professionnels de la ville qui se valorisent par l'Europe mais qui doivent sans cesse composer avec des normes, ce qui peut parfois freiner ou limiter leur "intégration" mais aussi et surtout les pousse à avoir différents usages.

Conclusion

A la fin de ce mémoire on peut clairement affirmer que même si toutes les personnes interrogées peuvent être qualifiées de professionnel Europe par leurs usages et pratiques de l'Europe plus ou moins au quotidien, ils ont tout même de nombreuses divergences. Ce sont ces divergences qui nous poussent à parler d'une hybridité de la profession Europe au local. On a pu observer par leurs profils sociaux, et leurs trajectoires qu'ils avaient des profils similaires par leurs niveaux scolaires ou leurs profils internationaux, mais qu'en réalité ils avaient des trajectoires plus ou moins distancées les uns des autres avec des rapport à l'Europe plus ou moins lointains. On a ensuite pu voir qu'ils n'évoluent pas forcément dans les mêmes espaces ce qui contribue notamment à ce qu'ils ne pratiquent pas l'Europe de la même façon. C'est ce que nous confirmera la suite en observant qu'en réalité les professionnels Europe n'ont pas une pratique de l'Europe mais des pratiques. Que ça soit par la pratique du projet, où l'on comprend que cette méthode de travail et d'organisation a participé aux nombreuses transformations dans les municipalités, ou dans le quotidien, la pratique du projet européen pour nos professionnels Europe est en réalité complexe. Que cela concerne leurs relations avec ceux qui ne pratiquent pas le projet européen ou alors la façon dont ils doivent concilier avec les normes propres au projet européen les professionnels Europe ont tendance à pratiquer l'Europe de manière isolée. Même si nos professionnels partagent une même expertise et un langage commun, cela ne contribue pas à ce que leurs pratiques soient semblables. Selon leur poste ou le type de projet, ils peuvent avoir des tâches totalement différentes. Cette dynamique se retrouve dans la pratique du partenariat. Bien que les professionnels aient tous la volonté de travailler dans une logique de coordination d'acteurs, dans les faits, la pratique partenariale, que ça soit par la logique de réseau ou le partage de bonnes pratiques, inclut un grand nombre de subtilités qui les poussent à adopter des stratégies différentes. Enfin

c'est aussi par leurs usages différenciés de l'Europe que nous pouvons observer leurs différences. Tandis qu'ils peuvent adopter des stratégies plus individuelles et multiples pour se rendre légitime au sein de la municipalité, prônant notamment l'Europe et se positionnant en quasi entrepreneurs d'Europe. De l'autre côté, ils ont aussi ce rôle de promoteur et de représentant de la ville.

Par conséquent lorsque l'on considère les pratiques et usages de ces acteurs on peine à voir des tendances globales liées à leur professionnalisation mais aussi et surtout à observer une "spécialisation plus collective" (Sbaraglia Fanny 2017).

Sources et Bibliographie:

Sources:

<https://www.lille.fr/Votre-Mairie/Les-relations-internationales/Lille-une-ville-au-coeur-de-l-Europe>

<https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/institution/politique-de-la-mel/delegation-bruxelles>

<https://urbact.eu/urbact-glance>

<https://www.interreg-fwvl.eu/fr/citoyen-acteur-operateur-partenaire/la-strategie-interreg-2014-2020>

<http://www.twinning.org/fr/page/le-serment-de-jumelage#.YLJL57QvPrc>

Bibliographie:

Baisnée, Olivier. « « En être ou pas ». Les logiques de l'entre soi à Bruxelles », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 166-167, no. 1-2, 2007, pp. 110-121.

Bourdieu, Pierre (sous la dir.), La misère du monde, Paris, Seuil, 1993.

Boussaguet, Laurie, et Sophie Jacquot. « Chapitre 20. Les nouveaux modes de gouvernance », Renaud Dehousse éd., Politiques européennes. Presses de Sciences Po, 2009, pp. 409-428.

Braunstein, Juergen, et Mark Thatcher. « Réseau », Laurie Boussaguet éd., Dictionnaire des politiques publiques. 5e édition entièrement revue et corrigée. Presses de Sciences Po, 2019, pp. 547-554.

Büttner Sebastian M., Leopold Lucia M., Mau Steffen and Posvic Matthias , “Professionalization in EU policy-making ? The topology of the transnational field of eu affairs”, *European Societies*, vol. 17, n° 4, 2015, pp. 569-592.

Büttner Sebastian M., Leopold Lucia M., A ‘new spirit’ of public policy? The project world of EU funding, *European Journal of Cultural and Political Sociology*, 3:1, 2016, pp. 41-71.

Hibou Béatrice, *La bureaucratisation du monde à l’ère néolibérale*, Paris, La Découverte, coll. « Les Cahiers libres ». 2012.

Flamant, Anouk. « Les cadres de l’action publique locale en charge des politiques d’intégration des étrangers. Entre réseaux de villes européens et contraintes nationales », *Politique européenne*, vol. 57, no. 3, 2017, pp. 84-115.

Fred, Mats. “Projectification in Swedish municipalities. A case of porous organizations”, *Scandinavian Journal of Public Administration*, Vol 19, No 2, 2015, pp.49-68.

Jacquot, Sophie, et Woll Cornelia. « Action publique Européenne : les acteurs stratégiques face à l'Europe », *Politique européenne*, vol. 25, no. 2, 2008, pp. 161-192.

Jacquot, Sophie et Woll Cornelia (2004), *Les usages de l’Europe : acteurs et transformations européennes*, Paris, L’Harmattan.

Lebrou, Vincent. « À la périphérie de l'Eurocratie. Les intermédiaires locaux de la politique régionale européenne et la managérialisation de l'action publique », *Gouvernement et action publique*, vol. 4, no. 4, 2015, pp. 101-126.

Lebrou, Vincent. « Une configuration aux traits incertains. Les acteurs de la Politique de cohésion de l'Union européenne en région », *Politique européenne*, vol. 57, no. 3, 2017, pp. 142-169.

Mathiot, Pierre. « Les effets de la gestion des dispositifs communautaires sur les acteurs et les systèmes d'action nationaux », *Politix*, 143 (11), (1998) p. 79-91.

Michon, Sébastien. « Loin des yeux, loin du cœur de l'Eurocratie. Enquête sur des auxiliaires de l'Europe au local-national en France », *Politique européenne*, vol. 57, no. 3, 2017, pp. 22-52.

Midler Christophe. *Projectification of the Firm : the Renault Case*. *Scand. Journal of Management*, 1995, 11 (4), pp.363-375.

Morival Yohann, « L'Europe dérange l'organigramme ». *Le travail de l'Europe au sein des organisations patronales françaises depuis 1956* », *Politique européenne*, 2017/3 (N° 57), p. 116-141.

Pasquier, Romain, et Julien Weisbein. « L'Europe au microscope du local. Manifeste pour une sociologie politique de l'intégration communautaire. », *Politique européenne*, vol. 12, no. 1, 2004, pp. 5-21.

Pasquier, Romain, et Julien Weisbein. « Le microscope a-t-il rouillé ? L'analyse des effets infranationaux de l'intégration européenne, quinze ans après... », *Politique européenne*, vol. 57, no. 3, 2017, pp. 170-175.

Rebecca Adler-Nissen. "Towards a Practice Turn in EU Studies: The Everyday of European Integration", *JCMS* 2016 Volume 54. Number 1. pp. 87–103.

Sanchez Salgado, Rosa. « Professionalization or amateurism? EU-funded projects in the domain of employment and the intercultural profession », *Politique européenne*, vol. 57, no. 3, 2017, pp. 54-83.

Saurugger, Sabine. « Une sociologie de l'intégration européenne ? », *Politique européenne*, vol. 25, no. 2, 2008, pp. 5-22.

Sbaraglia, Fanny. « Profession : Europe ? La gestion infranationale des affaires européennes », *Politique européenne*, vol. 57, no. 3, 2017, pp. 8-20.

Annexes:

grille d'entretien: page 52

retranscription: page 53

grille d'entretien:

Pratiques:

En quoi consiste votre métier ? / Quelle est votre fonction actuelle ?

Est ce qu'il existe une journée type (routine) ? A quoi ressemble une de vos journées type ?

Quels sont les dossiers/missions que vous traitez le plus ?

Quels sont les types dossiers/missions/pratiques que vous effectuez en lien avec l'U-E ?
sont-elles toutes en lien avec l'U-E ?

Pouvez vous avoir des rôles différents selon vos dossiers/missions ? Lesquels ?

Profil social:

(Age/sexe ?)

Qu'avez vous fait comme études ?

Quel est votre parcours professionnel ?

Quels sont les métiers qu'ont exercés/qu'exercent vos parents ? (origine sociale)

Espaces + réseaux/relation:

Dans quelle/s structure/s évoluez-vous ? Est ce que vous collaborez avec d'autres structures ?

Etes vous en lien avec des structures européennes ?

Avec quels acteurs/professionnels êtes vous le plus en lien ? A quelle fréquence vous collaborez avec eux ? Ont-ils des activités différentes de la vôtre, à quel point ?

Rapport de l'enquêté(e) à l'exercice de son activité:

Quelles sont vos principales contraintes ? Les principales contraintes pour la structure ?

Les principaux apports personnellement ? pour la structure ?

Considérez vous que votre métier a évolué ? dans quel sens ?

Comment considérez vous la place que vous occupez au sein de l'organisme ?

Est ce que vous vous considérez comme un professionnel européen ?

pourriez vous me donner le nom de personne avec qui vous travaillez et avec lesquels je pourrais réaliser des entretiens ?

Retranscription:

Entretien: Barbara Prudence, responsable projets européens à la ville de Lille. Entretien en visio-conférence qui s'est déroulé le mercredi 24 mars 2021.

-Q: Pouvez-vous nous redire votre métier et votre fonction actuelle ?

-R: Prudence Barbera, moi je suis responsable des projets européens et financement innovants à la ville de Lille. Donc je suis rattachée à la direction de projet de la direction générale des services, alors c'est à dire je suis chargé d'aller faire une veille sur les programmes européens, les financements européens qui existent et de faire le lien avec les projets de la ville ou de proposer des projets innovants, des projets qui auraient pas forcément été pensés dans la stratégie de la ville par rapport aux grandes orientations du mandat.

-D'accord.

-R: C'est à dire simplement chercher des programmes pour des projets existants mais parfois aussi aller monter des projets transversaux, pour le rayonnement de la ville, pour la mise en avant de stratégie et des atouts et des compétences de la ville de Lille.

-D'accord.

Q: Oui donc c'est un peu dans les deux sens, ça peut venir de la ville qui cherche ou de projets européens qui sont lancés au niveau européen

-R: Tout à fait, euh... ça peut être à la fois des projets locaux, euh... sur le territoire de la ville de Lille comme aussi des projets à l'échelle européenne, voir même plus loin, auxquels la ville souhaite participer. En l'occurrence un des projets auquel je suis en train de répondre c'est une université en Autriche qui monte un projet avec d'autres villes en Europe. Et ils sont venu chercher la ville de Lille pour son expertise sur l'économie sociale et solidaire.

-Q: D'accord. Est ce que vous pourriez dire que vous avez une journée type, euh par exemple une journée qui serait à peu près ... oui qui se ressembleraient.

-R: Euh pas du tout ! En tout cas sur mon poste, moi ça fait dix ans que je travail sur des projets européens que ça soit pour les collectivités territoriales, au niveau de ministères, ambassade, de l'université. J'ai jamais eu une journée type. Euh pour plusieurs raisons. D'abord parce que sur les projets européens on est sur des fonctionnements assez cycliques. Y'a des programmes qui sont lancés, on fait de la veille sur à quel moment les offres vont sortir, y'a la phase où on va répondre au projet, préparer les dossiers, arriver jusqu'au dépôt. Ca je dirais que ça fait comme une vague. On se prépare, on fait de la veille sur les grandes tendances, on attend que les programmes sortent, on regarde les DRASS, enfin les projets prévisionnels, on prépare nous en interne les propositions qui pourraient être faites. Après on fait le dossier, on l'écrit, on le fait valider en interne, après on le dépose et si c'est accepté y'a toute la gestion derrière. Donc ça déjà c'est différent de tous les jours.

Y'a ensuite des projets qui peuvent arriver à tout moment, sur des programmes qu'on avait pas forcément identifier, sur lesquels on avait pas forcément prévu de se positionner et sur

lesquels on est sollicité pour participer à un projet. Et là les délais peuvent être plus ou moins longs. Ce sont des dates, des deadlines. Et le moment auquel le coordinateur décide de nous solliciter. Parfois on reçoit un dossier trois semaines avant la deadline. Est ce qu'on participe ? Est ce qu'on participe pas ? On peut rentrer, je veux dire le temps peut être très vite comprimé. Voilà. Donc non je n'ai pas de journée type.

-(rires)

-Q: Et euh... donc, parce que vous m'avez dit que vous faites de la veille par rapport à des programmes européens, des projets européens et donc vous, vous euh vous travaillez par rapport aux orientations du mandat, par rapport à la ville. C'est quoi ce dont vous traitez en majorité ? Le plus ? C'est par rapport aux grands programmes européens ou plus des projets qui viennent de la ville ?

-R: Moi mon rôle ça va être d'aller chercher les grands programmes européens (5:00). Le plan de mandat j'ai pas eu à mettre ma voix dessus fin c'est moi je suis arrivé après les élections. Fin voilà en tant que... on me donne les plans de mandat et je prend les grandes orientations des élus. Moi mon travail ça va être de faire la veille surtout en ce moment en début de programmation. On est quand même au tout début de la programmation de 2021-2027 de l'Union européenne. C'est je dirais participer à toutes les réunions d'informations, les grandes tendances, la politique européenne, les orientations de la commission Van der Leyen. Savoir un peu quelles veut être les priorités de l'Union européenne et ensuite de voir où est ce qu'on peut faire converger les projets d'avenir de la ville avec des financements européens. Euh, sur tous les programmes de la ville, moi j'essaie de rencontrer tous les services, tous les élus, tous les chefs de service. Qui vont me parler de leur projet, de leur grandes orientations, de leur souhait aussi des fois de développer certaines choses. Et pour chacun aller regarder si y'a un projet européen en face. Par exemple y'a toute une vague en ce moment sur l'Union Européenne qui s'appelle la "renovation wave", la rénovation des bâtiments. Donc je suis allé voir mes collègues du service des rénovations des bâtiments publics. Voir si ils avaient des choses, je dirais dans les cartons, en stock, des projets qu'ils aurait bien voulu faire financer mais qu'en ce moment ils ont d'autres priorités, est-ce qu'on peut ré-orienter certains de leur projet pour obtenir des financements européens derrière ?

-Q: D'accord ok, et euh est ce que du coup vous avez à chaque fois le même rôle dans les ... dans vos missions en fait. C'est surtout la veille et quand vous conduisez le projet ou est ce que parfois vous avez des rôles un peu différents. Parce que des fois vous pouvez peut être être en soutien de dossier et ou de projet et parfois pas être au centre ect. Je sais pas.

-R: Euh oui euh des rôles peut être différent mais surtout selon la période. Je dirais que de septembre à janvier y'a eu une grosse phase, je dirais presque, que de veille. (7:07) Puisque de toute manière les programmes européens étaient pas ouverts, y'avait très peu d'appels qui étaient lancés, puisque le budget européen n'était pas voté. Donc je pouvais pas faire grand chose sur le montage de projet. J'étais vraiment en veille.

-D'accord.

-R: Constamment, puis aussi parce qu'au niveau de la ville le mandat venait de commencer. C'était en train de finir les projets d'orientation. Donc pour l'instant c'était surtout de la veille. Maintenant, on est lancé, on a une vision un peu plus claire de quels sont les projets européens et on sait aussi les "calls" qui vont être lancés, je vais avoir un rôle beaucoup plus d'accompagnement.

-D'accord

-R: Une fois que j'ai identifié quelques projets des secteurs, des services qui vont vouloir porter un dossier. C'est l'analyse de l'appel à projet, quels sont les orientations, les deadlines, prévoir des rétroplannings. Là je vais rentrer beaucoup plus dans un rôle de manager de projet. Même si ce n'est pas moi qui ait la compétence thématique. Je n'ai aucune notion de comment on rénove un bâtiment public. Par contre, je sais comment répondre à un appel à projet européen. Quels sont les mots clés, quelles sont les façon de présenter les dossiers, euh, quels sont les, je dirais les axes auxquels il faut faire attention, quels sont les termes qu'il faut citer, les grands textes auxquels il faut faire référence. Donc moi je vais plutôt animé avec, je dirais, le chef de projet technique, la partie rédaction, le lien avec les autres services, le marché public notamment comment on va présenter le dossier pour que ça soit finançable.

-D'accord

-R: Remplir le projet européen, en soi il suffit de remplir des cases, sauf qu'on sait que c'est une technicité un peu plus complexe. C'est pas juste de répondre aux questions en deux lignes. Euh mais mon expérience c'est de dire, là il faut insister sur ça, là il faut pas oublier de faire ça, attention de bien citer tel article et tel mot clé. Ne pas oublier tel et tel pièce je dirais ce qui peut pavé le chemin pour le rendre dans les temps.

-Q: D'accord, oui et pour chaque projet vous avez ce rôle d'accompagnateur en fait ?

-R: Tout à fait. Et après je m'adapte aussi au porteur du projet et à la taille du projet. Si c'est un projet avec 15 partenaires dans toute l'Europe ou si c'est un projet simplement d'obtenir un financement pour un projet local c'est pas exactement la même chose. Y'a une coordination à faire avec des partenaires. Si on est porteur du projet ou si on est simplement partenaire c'est pas la même chose non plus. On aura pas la même main sur le projet si on est simplement partenaire.

-Q: D'accord oui donc oui, votre rôle il varie selon la taille du projet en fait ?

-R: Selon la taille, selon l'orientation, selon le rôle de la ville. Et selon aussi je dirais l'autonomie du porteur de projet technique. Ceux qui ont déjà monté des projets européens, qui je dirais, presque me devancer et me demander un petit appui sur certaines choses et ceux qui sont complètement en panique parce qu'ils ont jamais monté un projet européen et qui parlent pas anglais. Qui ont besoin de mieux comprendre ce qu'il faut faire.

-Q: D'accord mais c'est toujours avec les compétences d'accompagnement (10:05) que vous faites ça ?

-R: Tout à fait, donc moi à la fin moi je ne peux pas mettre en œuvre le projet. Je n'ai pas cette compétence technique. Je viens toujours en appui et ça paraît très clair. Je ne peux pas monter le projet pour eux.

-D'accord

-R: Je connais pas le règlementaire de la rénovation thermique. Il font, à eux le technique à moi l'européen. Ça fait partie des choses comme ça. Voilà.

-(10:32)Q: D'accord, et quelles sont les principales structures avec lesquelles vous travaillez par exemple ?

-R: Structure en Europe ou auxquelles on répond ?

-Q: Oui par exemple si vous travaillez avec d'autres acteurs de la région ? et au niveau européen quels sont les principaux acteurs avec lesquels vous participez ?

-R: Déjà en local on travaille beaucoup avec la métropole européenne de Lille. Moi je suis la ville de Lille et on peut se regrouper avec la métropole qui regroupe les différentes collectivités du territoire métropolitain. Y'a une animation qui se fait comme ça. C'est un peu mon premier interlocuteur. Si on doit monter sur un projet toutes les compétences ne sont pas au niveau de la ville. On est souvent obligé, enfin obligé. Voilà de travailler avec la métropole et de se coordonner sur un dépôt de projet. Voir de leur suggérer de porter le projet et de nous associer si c'est plutôt de leur compétence lorsque j'identifie un projet qui pourrait les intéresser (11:40). Au niveau de la région effectivement moi j'ai travaillé avec le département avec les services de la région, quand il n'y a pas une décentralisation au niveau de la métropole. Sur certains projets la région mandate la métropole pour intervenir, notamment sur certains fonds FEDER.

Au niveau européen on a des réseaux auxquels on adhère, auxquels on participe. Le réseau energy city, euro-cities où c'est la métropole qui participe, la ville de Lille a été finaliste du prix capitale verte européenne. En tant que finaliste on participe au réseau des villes finalistes capitales verte européenne, donc avec toutes les villes qui ont été finalistes ou lauréat. C'est des réseaux qui nous permettent aussi d'échanger sur des projets. Quand on a un projet, on le soumet à ces réseaux pour voir si il y aurait d'autres villes intéressées pour nous rejoindre. Il y a beaucoup de recherche de partenariat dans ces réseaux là.

-Q: Donc c'est de la collaboration avec d'autres acteurs que la ville de Lille dans les réseaux?

-R: C'est ça, d'autres services en Europe. Les services développement durable, ou des services équivalent au miens. Selon les thématiques des réseaux. Sauf que c'est au niveau européen.

-Q: Et est-ce qu'à l'Union Européenne, à la Commission vous avez des interlocuteurs privilégiés ou pas ?

-R: Alors pas à la Commission directement. On a un bureau de la représentation de la métropole qui est basé à Bruxelles et qui représente la métropole européenne de Lille. Donc cette personne je suis en échange avec lui. je dirais au moins une fois par mois quand on a pas de sujet plus pressant. Justement sur lui ce qu'il peut voir comme grande tendance de l'Union européenne, sur ce qui pourrait être intéressant pour le territoire. Sachant qu'il ne représente pas que la ville de Lille, il représente toute la métropole. Mais si nous on a des événements, des projets sur lesquels on voudrait mettre l'accent. On lui suggère un projet, des événements, des temps forts, et on va voir s'il peut trouver des interlocuteurs ou des informations au niveau de Bruxelles et de la Commission.

-Q: Donc votre lien avec la Commission c'est soit avec la veille que vous faites par rapport aux programmes européens soit avec cet interlocuteur ?

-R: Sinon après, selon les projets thématiques, je vais pouvoir contacter les points de contact nationaux sur les projets de recherche. On a quand même des contacts dans les délégations des directions générales mais ça n'est pas des personnes que je connais directement. C'est plutôt des rencontres en réunion ou faire des liens pour avoir des informations.

-Q: Dans votre quotidien les personnes avec qui vous êtes le plus en lien c'est les personnes de la ville ?

-R: De la ville oui

-Q: Parce que c'est avec eux que vous monterez les projets ?

-R: Moi je peux pas monter des projets toutes seules. Je ne montrerai pas de projets si je n'ai pas le soutien des élus ou des services. Ca m'est arrivé plusieurs fois que j'ai des projets suggérés au sein de l'Europe mais que au sein de la ville soit y'a pas les ressources pour s'occuper d'un projet comme ça. Soit un a déjà un projet similaire et on a pas l'intention de le dédoubler sur un autre projet. Donc moi je fais des suggestions mais si il n'y a pas d'échos, que le projet n'est pas saisi par les services ou les élus alors que ne montrerai pas le projet.

Après c'est aussi un travail de négociation et d'essayer d'être convaincante mais je ne travaille pas contre la ville, je travaille pour la ville.

-Q: D'accord donc vous avez quand même un rôle à part, de négociateur avec les autres services.

-R: Comme je n'appartiens pas à un service mais à la direction générale oui. Surtout que sur ces projets européens on va souvent être sur des projets transversaux et faire intervenir plusieurs services. Je vais alors avoir ce rôle de médiateur. Sachant que quand vous arrivez avec votre projet européen c'est pas souvent que j'ai un accueil super c'est génial. Souvent c'est "oula qu'est que c'est que ce truc". Les services ont déjà leur propre charge de travail, ont déjà leur mission. Donc soit ils y voient leur intérêt, soit c'est simplement une charge. A moi de jaugé avec eux si il y a quand même un intérêt à rentrer dans ce projet là ou est-ce que effectivement ce n'est qu'une charge et qu'il n'y a aucun intérêt à se mettre dans la difficulté d'un projet européen.

Je ne vais pas les forcer à rentrer dans un projet européen s'ils n'ont pas les capacités de le mettre en œuvre derrière. Ce serait pas bon pour le projet, pas bon pour le consortium, pas bon non plus pour l'image de la ville.

-Q: Et parce qu'il y a d'autres personnes en charge de projet mais pas de projet européen au sein de la ville. Est-ce que vous collaborez avec eux ? Est-ce vraiment différent d'un projet européen. Est-ce qu'il y a un gap entre les deux ? Est-ce qu'il y a des réelles différences entre monter un projet européen et monter un projet?

-R: Oui, la plupart des projets qui vont être fait au niveau de la ville ça va être des demandes de subvention. Donc là ça va être accompagné par le service recette, le service finance. Même si je travaille parfois avec eux, ce n'est pas la même technicité. Sur les

projets européen y'a un mécanisme. Y'a quand même un mode de pensée qui est assez spécifique. Avec des outils qui ne sont pas écrits mais qui sont attendus. C'est quand même une spécificité sur ces projets européens. Aussi sur le timing et la temporalité. Sur certains projets locaux on va pouvoir prendre plus de temps pour pouvoir déposer les projets auprès des financeurs. Sur un projet européen si c'est le 26 à 12h et bien c'est le 26 à 12h et pas à 12h03. Sur la coordination avec d'autres acteurs je me rapprocherai plus du service relations internationales. Ca c'est ma collègue Milena que vous allez rencontrer aussi. Dans son service auquel je vais bientôt être rattaché de toute manière, parce qu'on voit une proximité sur cette mécanique là. Eux aussi font du montage de projet. De projet auprès des ministères des affaires étrangères, qui commencent à monter des gros projets. Je dirais que la similarité ça va être la lourdeur du dossier et le fait de devoir coordonner des partenaires.

-Q: Donc ça c'est le service en charge des relations internationales et des réseaux c'est ça?

-R: Tout à fait. Pour le service international leur idée c'est de faire de la coopération internationale.

-Q: Du coup qu'est que vous considérez comme vos principales contraintes dans votre activité ?

-R: Là aujourd'hui, bien sûr le télétravail n'aide pas particulièrement. Parce que quand même une grosse partie de mon travail c'est d'aller rencontrer les gens, de les convaincre qu'un projet européen c'est une bonne idée. Le fait de pas pouvoir se rencontrer, de pas pouvoir taper à la porte, de pas pouvoir discuter avec les gens pour sonder et voir comment ils appréhendent les choses c'est pas facile. Tout passer par visio ça alourdit les procédures. La grosse contrainte c'est les délais. Tous les projets européens c'est toujours, toujours les délais. D'autant que dans les villes on a des délais de validation qui peuvent être très longs. Y'a tout un processus hiérarchique, qui doit être validé par chaque personne, par chaque strat jusqu'aux élus qui sont pas tous disponible dans la minute donc quand on a un projet à répondre dans trois semaines et qu'on a seulement deux semaines et demie pour savoir si oui ou non on va déposer le dossier, ça veut dire qu'il reste plus que trois jours pour répondre au dossier.

-Q: Oui donc des fois y'a la tendance à travailler dans l'urgence ?

-R: Tout à fait ça je dirais c'est l'une des plus grosses contraintes, c'est travailler dans l'urgence. Après c'est gérer les timing c'est savoir à quel moment on a encore le temps et à quel moment c'est trop tard.

-Q: Et justement au contraire ce serait quoi les principaux apports de votre activité ? Peut être ce que vous considérez comme le mieux ? En quoi c'est bénéfique ?

-R: Moi mon travail ? Euh les apports ? D'abord je dirais le fait de pouvoir voir tous les sujets et les sujets un peu innovants. Souvent quand je vais voir un service ce qui va les intéresser dans un projet européen c'est de sortir de la routine d'une certaine manière. C'est proposer quelque chose qui ne se fait pas ou qu'ils auraient pas osé faire si il n'y avait pas de financement européen. Parce que l'objectif de l'U-E c'est ça, c'est financer quelque chose en plus, financer ce qu'on fait déjà ça sert à rien. (21:39) L'europe va financer ce qu'il y a en plus. Donc pour un service ça peut être sortir de sa zone de confort. Et ça, je trouve ça toujours très intéressant d'arriver avec cette approche là pour un service en disant "si vous participer à ce projet yaura des échanges avec telle ville et telle ville en Europe, des personnes qui ont le même métier que vous mais qui ont une approche différente". Moi j'ai vraiment cet accompagnement là. Et ça c'est assez valorisant quand on voit des services qui se saisissent d'un sujet en se disant "oui ça va être génial, je vais pouvoir travailler avec telle ville en Italie, telle ville en Pologne, ou j'ai entendu dire que telle ville aux Pays-Bas ils avaient tels avancés dans telle thématique". Et ça fait plaisir d'entendre ça et de les accompagner, ça je trouve ça vraiment intéressant. Et l'approche pour moi de voir tous les services de la ville et leur permettre aussi de travailler entre eux. Et des fois ça peut être aussi intéressant.

-Q: Du coup j'avais aussi une question pour savoir si votre métier avait évolué, mais en fait vous êtes là depuis très peu de temps.

-R: A la ville oui, je suis là depuis pas très longtemps. Sur l'évolution je peux quand même en parler un petit peu parce que je le vois dans les notes. Je dirais vraiment par rapport à un projet européen pour une collectivité territoriale déjà c'est pas un poste qui existe dans toutes les villes. Donc on peut voir qu'il y a eu une progression sur les grandes villes, ou

les villes qui ont décidé d'aller chercher des projets européens de se donner cette visibilité européenne. Euh sur les évolutions je ne dirais pas une bascule mais une progression d'aller plutôt vers un poste qui était finance, de voir le projet européen comme une ressource vers un projet européen plus coopération. Ca c'est aussi une évolution que je vois à la métropole européenne de Lille, que je peux voir dans d'autres villes. C'est le poste projet européen qui est souvent un poste financement européen et de plus en plus on voit le côté projet. De voir que le projet européen c'est pas que de l'argent mais ça peut être beaucoup en visibilité en communication, en enrichissement pour les personnels. (24:07). On peut redonner confiance sur des missions où on ne sait plus trop où on va. Et donc effectivement ça ne va pas rapporter beaucoup, ça va rapporter trois billets d'avion pour aller faire un échange avec une autre ville mais bon c'est déjà ça.

-Q: Et est-ce que par rapport, à... oui, ce que vous avez fait avant ,faire un récapitulatif de ce que vous avez fait comme étude et de ce que vous avez exercé avant de devenir chef de projet européen ?

-R: Bien sûr, donc moi j'ai un master en politiques et programmes de l'Union Européenne de l'université d'Aix en Provence. Donc un master vraiment spécialisé sur les politiques européennes et le montage de projet, y'a vraiment un focus montage de projet européen. Ca c'était en 2010 donc ça commence à dater. Et à la suite de ce master j'ai tout de suite intégré une autre université en tant qu'ingénieur projet européen pour le programme erasmus. Donc à la base c'était un programme Erasmus, un peu programme horizon 20 20, à l'époque c'était encore FP7 mais programme recherche. Et sinon je faisais vraiment de l'ingénierie, donc montage de projet que je fais pour la ville mais pour une université. Parce que le programme Erasmus c'est pas que de la mobilité étudiante. Là j'étais vraiment sur du montage de dossier, de l'échange d'expérience, monter des formations innovantes sur des thématiques qui n'existent pas encore. Vraiment déjà sur cet accompagnement de coopération, chercher des partenaires, aller dans des réseaux, faire du lobbying, monter des dossiers, rédiger des dossiers, convaincre des services, convaincre des élus. Les universités c'est aussi des élus donc c'est assez similaire pour ça. Ca j'étais en CDD, au bout de deux ans j'ai monté pas mal de dossiers. J'ai eu une opportunité pour partir aux Etats-Unis, en tant que volontaire international en ambassade, pour la coopération universitaire. Donc là je me suis beaucoup plus focalisé sur la coopération que sur le montage de projet. Mais j'ai aussi fait de la gestion de programme. Donc là j'étais du côté des financeurs. J'ai pu voir

comment était défini un programme ? Comment on gère un projet de l'autre côté ? Comment on sélectionne des projets ? Quels sont les critères des jury de sélection ? Alors ça c'était quand même assez enrichissant, c'était une mission de deux ans et je suis revenu en France, je suis revenu en université, à l'université de Reims. D'abord comme ingénieur projet européen, je gérais toujours du montage de dossier et la coopération, j'avais rajouté cette compétence là. Rapidement je suis passée directrice adjointe et directrice des relations internationales de l'université de Reims. Toujours un peu de coopération, un peu de projet mais beaucoup plus d'animation d'équipe, de lobbying, de conseils aux élus. Voilà en quelques mots. Je suis aussi évaluateur pour le programme Erasmus. Je suis inscrite à l'agence Erasmus et j'évalue les projets déposés par les universités ou les écoles d'ailleurs, les structures de l'enseignement supérieur.

-Q: Et d'accord, et oui donc on arrive bientôt à la fin. Euh peut être savoir, si vous pouvez me le dire ou pas, savoir ce qu'exerçait vos parents, comme métier ?

-R: Oui bah effectivement c'est pas du tout dans le même cadre. Moi mes parents n'ont pas leur bac, ils étaient vendeurs et voilà. Dans la vente et maintenant mon père est dans les chantiers de désamiantage. Rien avoir avec ce que je fais moi.